Journal d'information bimestriel de la Ville de Carhaix-Plouguer
Kazetenn daouviziek kêr Karaez-Plougêr

N° 122 - Janvier 2019 / Genver 2019

Le Journal ar Gazetenn

Et encore plus d'informations quotidiennes sur les sites :
www.ville-carhaix.bzh et www.poher.bzh

Bientôt une Maison de santé pluridisciplinaire

Page 3

Page 4 :

Budget primitif 2019 : 10,9 M€ d'investissements

Pages 5 à 10 :

Ces services qui facilitent votre quotidien

Pages 16 et 17 :

Retour sur les voeux des acteurs économiques

Page 20 :

Inauguration de la statue du Général de Bollardière

Pratique...

SERVICES DE GARDE /SERVIJOÙ DIOUZH TRO

Un seul numéro pour les gardes des pharmacies : le 3237

ALLO DOCTEUR ! / ALLO DOKTOR !

Désormais, pour avoir le médecin de garde, il faut composer le 15. Les habitants des Côtes d'Armor doivent préciser qu'ils sont suivis par un médecin de Carhaix.

La mairie en direct...

État Civil / Stad keodedel	02 98 99 33 33
Communication / Kehentiñ	02 98 99 34 63
Personnes âgées / Tud war an Oad	02 98 99 34 71
Urbanisme / Kêraozouriezh	02 98 99 34 72
Police municipale /Polis-kêr	02 98 99 34 74
Services Techniques / Servijoù teknikel	02 98 99 34 80
Animations Quartier / Luskañ Karterioù	02 98 99 17 18
Office des Sports / Ofis ar Sportoù	02 98 93 14 40
Bibliothèque Municipale / Levraoueg-kêr	02 98 93 37 34
Affaires générales	02 98 99 34 65

...An ti-kêr war-eeun

PERMANENCE DES ÉLUS / EMGAVIOÙ GANT DILENNIDI

Christian TROADEC

Maire / Maer

Lundi de 17h à 18h sur rendez-vous en mairie / D'al Lun eus 17 e da 18 e, lakaat emgav en ti-kêr

Cathy QUILTU

Première Adjointe à la solidarité entre les générations et aux personnes handicapées

Kentañ Eilmaerez evit ar genskoazell etre ar remziadoù hag evit an dud nammet

Sur rendez-vous en mairie / Lakaat emgav en ti-kêr

Daniel COTTEN

Adjoint aux Finances / Eilmaer evit an Arc'hant

Sur rendez-vous en Mairie / Lakaat emgav en ti-kêr

Hélène GUILLEMOT

Adjointe chargée des actions sociales / Eilmaerez evit an aferioù sokial

Lundi de 10 h à 12 h sur rendez-vous en mairie / D'al Lun eus 10 e da 12 e, lakaat emgav en-ti-kêr

Olivier FAUCHEUX

Adjoint aux Sports, aux loisirs, à la jeunesse et aux espaces verts

Eilmaer evit ar Sportoù, an dudi, ar re yaouank hag ar glasvezegi

Sur rendez-vous à l'Office des Sports / Lakaat emgav en Ofis ar Sportoù

Jo BERNARD

Adjoint à l'Urbanisme / Eilmaer evit ar C'hêraozañ

Sur rendez-vous, au Service de l'Urbanisme / Lakaat emgav e Servij ar C'hêraozañ

Serge COUTELLER

Adjoint à la culture et à la vie associative / Eilmaer evit ar sevenadur hag evit buhez ar c'hevredigezhioù

Sur rendez-vous en mairie / Lakaat emgav en ti-kêr

Jacqueline MAZEAS

Adjointe aux travaux et à la transition énergétique / Eilmaerez evit al labourioù hag evit an treuzkemm doare energiezh

Sur rendez-vous en mairie / Lakaat emgav en ti-kêr

Valérie LUCAS

Adjointe aux affaires scolaires et à la petite enfance / Eilmaerez evit ar skolioù hag ar vugaligoù

Sur rendez-vous en mairie / Lakaat emgav en ti-kêr

...Titouroù

Édito

Parce que le risque de désertification médicale est bien réel à Carhaix comme dans de nombreux territoires de manière générale, Poher communauté a lancé un projet de Maison médicale pluridisciplinaire afin de combler, notamment, le manque de quatre médecins généralistes dans la capitale du Poher. Après l'achat de la maison médicale de la rue de l'Aqueduc Romain, ce projet, mené de concert avec l'association des professionnels de santé, va rentrer dans une nouvelle phase dans les prochaines semaines. Des travaux importants d'agrandissement seront lancés au niveau du bâtiment. Ce projet compte de nombreux atouts pour attirer de nouveaux praticiens, notamment du fait du classement du territoire en Zone de revitalisation rurale et en Zone d'intervention prioritaire par l'Agence Régionale de Santé.

Cette année, le budget primitif de la Ville montre une augmentation importante du niveau d'investissements qui s'élèvera à 10,9 millions d'euros, au lieu de 6,8 millions d'euros en 2018. Ce bond s'explique par les efforts conséquents qui vont être portés sur la redynamisation du coeur de ville. Une opération d'envergure soutenue par l'Établissement Public Foncier de Bretagne. Ce dernier va apporter son soutien financier et son expertise pour l'acquisition de biens fonciers en centre-ville, dans la perspective de leur transformation ou mise en valeur ultérieure par des partenaires publics ou privés. C'est le début d'un vaste projet de transformation du centre-ville et de sa mise en valeur.

Ce numéro du Journal municipal va également ouvrir une nouvelle série de focus sur les services communaux et communautaires qui œuvrent au quotidien pour l'ensemble de la population. Il s'agit de services qui vous facilitent la vie. Quelles activités pour les petits et plus grands ? Où prendre des cours d'informatique ? Où apprendre à nager et se détendre ? Quels services pour soutenir les jeunes entrepreneurs ? Où trouver les bonnes informations pour trier et composter ? Vous trouverez des réponses dans les pages centrales du journal.

Après l'inauguration des statues des 4 As bretons vainqueurs du Tour de France cet été, celle du centre d'interprétation archéologique virtuel Vorgium, puis celle de la Loco Mallet rénovée et l'arrivée de la statue d'Anatole Le Braz en novembre, le Panthéon des plus populaires des Bretons va s'enrichir d'une nouvelle oeuvre. La statue en hommage au Général de Bollardière, figure de la non-violence en France, sera inaugurée publiquement le 19 mars prochain, place du 19 Mars, en centre-ville.

Dre m'emaomp en arvar da gaout diouer a vedisined da vat e Karaez evel e kalz a gornioù-bro all ez eus bet roet lañs gant Poc'hêr kumuniezh da raktres un Ti mezegel etrediskiblezh evit ma teufe pevar medisin hollegour, da skouer, d'en em staliañ e kêr-benn ar Poc'hêr. Goude prenañ an ti mezegel e straed an Doursan roman, emañ ar raktres, kaset en-dro asambles gant kevredigezh michereien ar yec'hed, o vont d'en em gavout en ul lankad nevez er sizhunioù a zeu. Labourioù bras a vo lañset evit brasaat ar savadur. Kalz perzhioù mat zo gant ar raktres-se evit sachañ mezeien nevez, dreist-holl abalamour m'eo renket ar c'horn-bro e-giz Takad advuhezekaat ar maezioù ha Takad emellout priorek gant Ajañs Rannvroel ar Yec'hed.

Er bloaz-mañ e tiskouez budjed kentañ ar Gumun e vo ur c'hresk bras er postadurioù hag a savo da 10,9 milion a euroioù, e-lec'h 6,8 milion a euroioù e 2018. Displegañ a reomp ar c'hresk kaer-se gant ar strivoù bras-bras a vo graet evit adreiñ nerzh da greiz-kêr. Un oberiadur bras-divent harpet gant Diazezadur publik font Breizh. Emañ hennezh o vont da reiñ e sikour arc'hant ha degas e varregezh evit prenañ tier e kreiz-kêr, e-sell da dreuzfurmiñ pe da reneveziñ anezho diwezhatoc'h gant kevelerien publik pe prevez. Deroù ur raktres bras-bras eo evit treuzfurmiñ kreiz-kêr ha reiñ talvoudegezh dezhañ.

En niverenn-mañ eus ar c'hannadig-kêr emaomp ivez o vont da voulc'hañ ur rummad nevez a bennadoù evit teuler ur sell war servijoù ar gumun hag ar gumuniezh a labour bemdez evit an holl. Anv zo eus servijoù a aesa ho puhez deoc'h. Peseurt obererezhioù evit ar re vihan hag ar re vras ? Pelec'h kaout kentelioù urzhiataerezh ? Pelec'h deskiñ neuial peotramant distegnañ ? Peseurt servijoù evit sikour an embregerien yaouank ? Pelec'h kavout an titouroù mat evit diveskañ al lastez ha roteliñ ? Respontoù a vo kavet ganeoc'h e-kreiz ar gazetenn-mañ.

Goude ma oa bet dioueliet, e-pad an hañv, delwennoù ar 4 C'hampion breizhat o deus gounezet Tro Frañs, goude ma oa bet digoret ar greizenn arkeologel niverel Vorgium, ha ma oa bet dioueliet ar Marc'h-du Mallet nevesaet ha ma oa en em gavet delwenn Anatol ar Braz e miz Du, e vo lakaet un oberenn nevez e Panteon ar Vretoned brudetañ. Un delwenn en enor d'ar Jeneral de Bollardière, un den meur eus an nann-feulster e Frañs, a vo dioueliet dirak an holl d'an 19 a viz Meurzh, war blasenn an 19 a viz Meurzh, e kreiz-kêr.

Pennad-stur

Le Journal" est édité par la Ville de Carhaix-Plouguer / BP 258 / 29837 CARHAIX-PLOUGUER Cedex / Embannet eo "Ar Gazetenn" gant Kêr Karaez-Plougêr / BP 258 / 29837 KARAEZ-PLOUGÊR Cedex
Directeur de la publication : Christian TROADEC • Rédaction : Delphine PRAT / communication@ville-carhaix.bzh ; Page Oups pour les enfants : Carole Farkas. Maquette / Mise en page / Impression : Phisale Graphic - Carhaix-Plouguer • Crédits photos : Delphine Prat, Service communication - Ville de Carhaix ; sauf mentions contraires
Dépôt légal : octobre 2018 • Tirage : 5100 exemplaires • Mise sous film : Lamifilm • Distribution en courrier adressé par La Poste

Poher communauté >>

Bientôt une Maison de santé pluridisciplinaire

Le constat est le même dans de nombreuses zones rurales et gagne même désormais des villes moyennes comme Quimper : l'offre de soins est insuffisante localement. Poher communauté mène une politique forte pour attirer de nouveaux professionnels de santé sur le territoire en portant un projet de création d'une Maison de santé pluridisciplinaire.

Courant 2018, Poher communauté a racheté la maison médicale située rue de l'Aqueduc Romain.

L'association des professionnels de santé

Face au manque de professionnels de santé sur le territoire et au risque de désertification médicale, une association de professionnels de santé s'est constituée en 2016. Elle compte 45 membres. Son objectif est de bâtir un projet de santé au service du parcours de soins du patient. Ce projet a reçu l'avis favorable de la Commission d'appui régionale des projets d'exercice coordonné (Carpec) début 2018.

L'association a fait le constat d'un manque de quatre médecins généralistes pour satisfaire les besoins actuels. En effet, après les départs à la retraite de généralistes en cours et à venir, il n'en restera que six à Carhaix, là où on en comptait onze en 2005. Avec forcément des répercutions sur les médecins en place et le service des Urgences de l'hôpital en terme de charge de travail.

La maison médicale rachetée par Poher communauté

En cohérence avec le projet de santé de l'association, Poher communauté entend développer un projet immobilier en vue d'accueillir de nouveaux médecins généralistes et, le cas échéant, d'autres professions médicales. « Nous sommes fortement engagés et soucieux de trouver des solutions concertées avec l'association des professionnels de santé du territoire contre ce phénomène de désertification médicale», souligne Christian Troadec, Président de Poher communauté. « Nous ferons tout pour trouver des solutions pérennes afin de satisfaire les besoins de la population et d'être en capacité d'accueillir de nouveaux arrivants. L'offre de santé joue un rôle considérable dans l'attrait d'un territoire.»

Le 18 mai 2017, la collectivité a ainsi pris la compétence «Création, entretien et gestion d'une maison de santé communautaire». Courant 2018, elle a acquis la maison médicale située rue de l'Aqueduc romain pour un montant de 268 350 €, l'intérêt étant la dynamique avec la proximité du cabinet de radiologie, ainsi que du centre-ville et des pharmacies. Ce bâtiment permet d'accueillir cinq médecins. Sur ces cinq cellules, deux sont actuellement occupées.

Travaux d'agrandissement nécessaires

Plusieurs professionnels de santé pourraient s'installer courant du premier semestre 2019 au sein de la maison de santé existante, deux projets sérieux étant déjà à l'étude. il n'y aurait plus suffisamment de cellules médicales disponibles pour accueillir ces nouveaux médecins généralistes et le cas échéant d'autres professions médicales.

Poher communauté a donc fait réaliser par le cabinet des Trois architectes une étude de faisabilité sur la possibilité de créer une maison de santé pluridisciplinaire. Elle a démontré que la maison de santé actuelle pourrait faire l'objet d'une extension permettant l'installation de quatre professionnels supplémentaires. Elle a également préconisé des travaux de rénovation sur le bâtiment existant et la création d'un parc de stationnement.

Le coût de ce projet, hors acquisition déjà réalisée en 2018 et hors fouilles archéologiques, est évalué à 492 000 € H, dont 132 000 € HT de travaux sur l'existant.

Trois scénarios

En janvier, l'intercommunalité étudiait deux, voire trois scénarios. Le premier est celui d'une extension du bâtiment avec la création de quatre cellules nécessitant un diagnostic archéologique préalable au lancement des travaux. Si des fouilles préventives s'avéraient nécessaires, le début des travaux en serait retardé.

Il n'empêche, les travaux de rénovation de l'existant pourraient être lancés sous peu pour être livrés d'ici l'été afin d'accueillir deux candidats intéressés pour intégrer l'actuelle Maison de santé.

Le second scénario concerne une surélévation du bâtiment avec la création d'un étage supplémentaire et d'un ascenseur.

Le troisième scénario, tout en s'assurant du maintien des subventions, serait de construire sensiblement dans le même secteur géographique, une nouvelle maison de santé.

Dans tous les cas, les élus sont unanimes pour reconnaître l'importance du projet. Lors de sa séance du 17 décembre dernier, le conseil communautaire a d'ailleurs décidé à l'unanimité de solliciter des aides financières auprès de l'Agence Régionale de Santé, de l'Etat (DETR), du Fonds national d'aménagement du territoire, de la Région Bretagne, du contrat de partenariat Europe-Région-Pays, du Département du Finistère, de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

De nombreux atouts pour attirer des médecins

Regroupement, hôpital proche

Ce projet a de nombreux atouts pour attirer de nouveaux professionnels, notamment parce que cette maison de santé offre la possibilité d'un regroupement de praticiens, la tendance chez les nouveaux médecins étant de ne plus travailler seuls pour privilégier leur qualité de vie. Le fait de pouvoir louer une cellule dans une Maison de santé leur permet aussi de ne plus avoir à assumer un investissement et une gestion administrative lourde pour l'ouverture de leur cabinet. La ville compte aussi un hôpital, ce qui est rassurant pour les médecins généralistes.

Territoire classé

Un autre sérieux atout, c'est le classement du territoire en Zone de revitalisation rurale et en Zone d'intervention prioritaire par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Les professionnels de santé qui souhaitent s'installer bénéficient ainsi d'un accompagnement. Il s'agit d'une prime nationale d'installation de 50 000 € et d'autres avantages fiscaux dont l'exonération d'impôts pendant cinq ans.

Deux maîtres de stage

L'autre attrait, et non des moindre, pour faire venir de jeunes praticiens, est que les deux médecins actuellement en activité à la Maison médicale sont les seuls du territoire communautaire à avoir la qualité de maître de stage. Ils peuvent ainsi accueillir des internes en «stage ambulatoire en soins primaires en autonomie supervisée (SASPAS)». Ces deux généralistes projettent de créer à cette fin un organisme agréé pour la formation des résidents et des internes en médecine générale du « service universitaire de médecine générale ambulatoire (SUMGA)». Le premier interne pourra être accueilli à partir de mai par ses deux maîtres de stage, stage qui durera six mois.

Budget primitif 2019 >>

Un budget équilibré de 19 556 000 € dont 10 900 00

Voté en séance du conseil municipal le 17 décembre dernier, le budget primitif de la Ville de Carhaix s'équilibre à 8 656 000 € en section de fonctionnement et 10 900 000 € en section d'investissement. Au total, il s'élève à 19 556 000 €, ce qui représente une augmentation de plus de 25% par rapport au budget précédent. Cette augmentation s'explique par le bond de + 59,41% de la section investissement, tout cela sans augmentation des impôts grâce à une saine et bonne gestion.

Les grandes opérations de transformation de la cité vont pouvoir entrer dans leur phase opérationnelle. Le protocole de redynamisation du centre-ville, qui se déroulera jusqu'en 2021, a en effet été officiellement ratifié le 13 juillet dernier par les partenaires (Ville de Carhaix, État, Région Bretagne, Caisse des Dépôts, Établissement public foncier de Bretagne).

Sur un investissement total de 5,77 millions d'euros, la Ville va ainsi recevoir 916 800 € de subventions pour mener à bien une dizaine d'opérations ciblées. Pour financer une partie de ces opérations et lancer d'autres projets (lire ci-dessous), la municipalité a décidé de débloquer une enveloppe de 3 145 000 € rien que pour la revitalisation du coeur de ville. Un acte fort.

C'est ce qui explique le bond du montant total des dépenses d'investissements à 10 900 000 € contre 6 837 565 € en 2018, soit une augmentation significative de + 59,41 %.

Toujours pour répondre aux besoins des habitants, la municipalité a aussi choisi d'investir 1 480 000 € pour la modernisation de la voirie et des réseaux, 750 000 € pour la rénovation d'équipements sportifs dont la création d'un terrain synthétique multi-sports, ainsi que 1 480 000 € pour la rénovation de bâtiments municipaux (lire le détail ci-dessous).

Des dépenses rendues possibles, notamment, par la maîtrise du niveau d'endettement avec un encours de dette descendu à 5 310 595 € (6 286 122 € fin 2017, soit un montant divisé par plus de deux depuis 2008).

Ce budget ambitieux dans les investissements prévus ne transige pas avec l'engagement municipal pour ne pas augmenter les taux d'imposition.

Pour la neuvième année consécutive, les taux d'impôts locaux resteront au même niveau, soit 16,08% pour la taxe foncière, 48,50% pour le foncier non bâti et 13,15% pour la taxe d'habitation.

Baisse des dépenses de fonctionnement

Autre engagement qui s'inscrit dans la durée : la maîtrise des dépenses de fonctionnement qui devraient diminuer de 0,46% par rapport à 2018, pour un montant total prévu de 8 656 000 €.

La Ville poursuit aussi sa volonté de maintenir le même niveau de subventions aux associations, acteurs majeurs de la vie de la cité.

Les recettes de fonctionnement

1 258 000 € (+7,40%) de dotations, subventions et participations (dotation forfaitaire DGF, dotation de solidarité rurale, subventions de l'État, du Département, de la CAF, compensations de l'État...).

6 576 000 € (+0,34%) de fiscalité directe locale (impôts et taxes).

503 000 € (-5,28%) du produit des services (restauration scolaire, accueil périscolaire, camping).

52 000 € (-17,46%) des autres produits de gestion courante (loyers emplacements, location de salles...). Il faut y ajouter 10 000 € de produits exceptionnels, ainsi que 46 000 € d'atténuation de charges.

Réécoutez les séances du conseil municipal et retrouvez l'ensemble des points votés sur www.ville-carhaix.bzh

Les principaux projets d'investissements :

La revitalisation du coeur de ville : 3 145 000 €

> Maîtrise d'oeuvre pour les travaux d'aménagement du centre-ville : 68 851 €
> Aménagement de la rue du Docteur Menguy et du parking : 550 000 €
> Diagnostics et fouilles archéologiques (place de la mairie, d'Aiguillon...) : 300 000 €
> Construction de locaux associatifs et pédagogiques - rénovation du Cinédix : 800 000 €
> Rénovation des deux façades classées de la Maison du Sénéchal : 561 000 €
> Nouvelles acquisitions dans le cadre du Panthéon des plus populaires des Bretons : 140 000 €
> Travaux de ravalement de l'école de la République : 250 000 €
> Remplacement des WC publics par des WC automatiques : 135 000 €
> Début d'opération pour la création d'un cinéma de trois salles en centre-ville : 80 000 €
> Création de trois logements rue Laënnec (tranche 2 du chantier d'insertion Cob Formation) : 160 000 €
> Refonte globale de la signalétique du centre-ville et des zones rurales : 100 000 €

La modernisation de la voirie et des réseaux : 1 480 000 €

Les acquisitions foncières : 256 000 €

La rénovation des équipements sportifs : 750 000 €

> Création d'une terrain synthétique multisports : 600 000 €
> Rénovation du sol, des vestiaires, des menuiseries de la salle omnisports : 105 000 €
> Création d'une tribune au stade de rugby : 45 000 €

La rénovation des bâtiments municipaux : 1 480 000 €

> Rénovation de la mairie et création d'un nouveau locale pour les archives municipales : 500 000 €
> Nouveau restaurant scolaire, garderie et classes pour l'école Diwan : 300 000 €
> Rénovation partielle du Château Rouge (accessibilité...) : 250 000 €
> Travaux d'accessibilité dans les bâtiments communaux : 150 000 €
> Première tranche de la rénovation du patrimoine historique et création d'un vitrail : 50 000 €
> Entretien des bâtiments : 182 500 €

Les acquisitions de véhicules, matériel et mobilier : 446 000 €

> Achat de véhicules et de matériel de transport : 196 800 €
> Achat de matériel (écran Glenmor, tatamis, frigo, jeux de cour, auto-laveuse, mobilier urbain...) : 220 700€
> Achat de matériel informatique : 16 250 €
> Achat de mobilier : 12 100 €

00 € d'investissement en 2019

Redynamisation : une convention pour l'acquisition foncière

Lors de sa séance du 17 décembre dernier, le conseil municipal a unanimement approuvé la signature d'une convention avec l'Etablissement Public Foncier de Bretagne. Elle va permettre l'acquisition d'emprises foncières en centre-ville, dans le cadre du projet de redynamisation, opération bien trop lourde pour la collectivité seule.

Pourquoi ?

Le projet de redynamisation du centre-ville a été retenu lors de l'Appel à candidatures par l'Etat, la Région Bretagne, la Caisse des Dépôts, et l'Etablissement Public Foncier de Bretagne.
Il prend appui sur l'histoire et la mise en valeur du patrimoine bâti. Dans ce cadre, la Ville de Carhaix a identifié plusieurs secteurs d'intervention foncière et immobilière pour du renouvellement urbain, dans le secteur du Costyr.
Ce projet nécessite des acquisitions foncières dans le secteur de la mairie. Le coût de ces acquisitions, la nécessité de leur mise en réserve le temps que le projet aboutisse, le travail de négociation, le suivi administratif, voire de contentieux implique une masse de travail trop importante pour que la commune puisse y faire face seule.

Il a été décidé de faire appel à la solution de portage foncier proposée par l'EPFB.

L'intérêt de cette convention ?

L'EPFB va procéder à toutes les actions foncières utiles à la réalisation du projet. Elle va acquérir les biens par tous moyens, assister la collectivité dans certaines procédures, sécuriser les biens portés. Elle va aussi pouvoir accompagner la collectivité pour la réalisation d'études pré-opérationnelles à l'aménagement, apporter son expertise.
Si besoin, l'EPFB peut également mobiliser ses prestataires pour des diagnostics techniques et engager des travaux au cas par cas (désamiantage, dépollution, mérule, démolition...). Mais son rôle n'est pas de procéder aux travaux de réaménagement.
De son côté, la collectivité, gestionnaire, s'engage à trouver de futurs investisseurs publics ou privés ou à faire elle-même l'acquisition de ces biens, sous un délai de sept ans.
Cette vaste opération foncière va permettre de lisser les dépenses sur sept années, mais aussi de diminuer la vacance des logements et des commerces et d'assurer leur mutation. Ce dispositif va s'appuyer également sur le Programme Local de l'Habitat porté par Poher communauté.

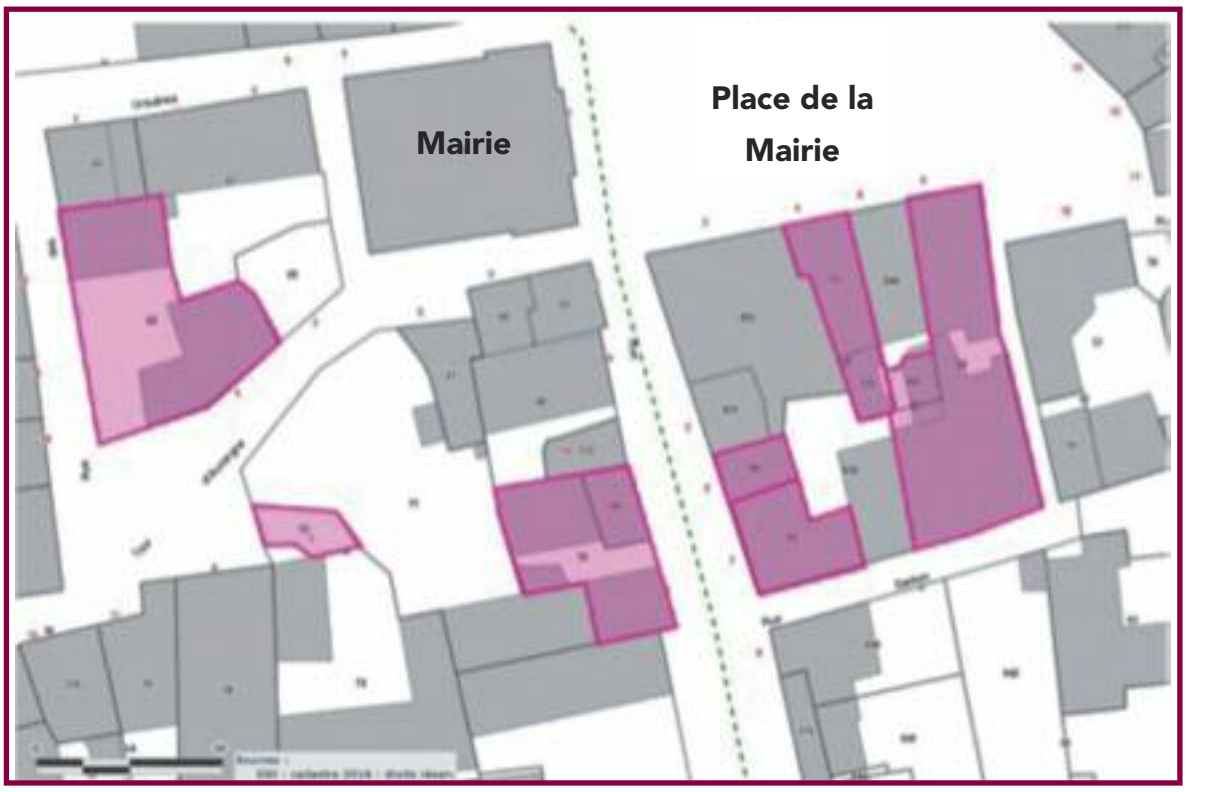

Premier secteur d'intervention : le Costyr

En lien avec la Ville de Carhaix, l'EPFB a déjà identifié une vingtaine de biens immobiliers situés dans le secteur du Costyr, celui de la Grand Rue et celui de Verdun.
La première phase va se concentrer sur six propriétés dans le secteur du Costyr, autour de la place de la Mairie. La priorité a été donnée à ce secteur du fait du projet de refonte de l'édifice et de la place attenante.
Ces six propriétés sont l'ancienne boulangerie Le Guern et les bâtiments à l'arrière, le rez-de-chaussée du bâtiment de l'ancien bar l'Ambassy, plusieurs bâtiments dégradés rue des Carmes, ainsi qu'une propriété rue de la Tour d'Auvergne.
Des discussions ont été engagées avec les propriétaires. Les parcelles repérées sur l'îlot de la boulangerie auraient vocation à être réhabilités en commerces et logements. Les parcelles à l'Ouest de la rue des Carmes pourraient s'insérer dans un projet de refonte de l'espace public qui relierait la rue de la Tour d'Auvergne et la rue des Carmes.
Au total, entre les acquisitions, frais de notaires et travaux de démolition/curage, le montant de cette première phase devrait s'élever aux alentours de 800 000 € HT financés par l'EPFB.
D'autres secteurs pourront faire l'objet de nouvelles conventions opérationnelles. Des réflexions seront engagées avec l'EPFB dans les prochaines semaines pour préparer une seconde convention.

Qu'est-ce que l'Etablissement Public Foncier de Bretagne ?

Créé par décret en 2009, l'EPFB est un établissement public d'Etat. Il a pour mission d'assister les collectivités publiques sur les volets fonciers de leurs projets d'aménagement, en matière d'ingénierie (expertise et conseil), d'acquisition, de portage foncier et de proto-aménagement (dépollution/déconstruction). Dans ce cadre, il est habilité, en Bretagne, à procéder pour le compte des collectivités territoriales à toutes acquisitions et procédures foncières, opérations immobilières, études et travaux de nature à faciliter les projets d'aménagement.
Il dispose d'un personnel spécialisé et de fonds dédiés qu'il peu mettre à disposition de la collectivité par le biais d'une convention.
C'est ainsi que l'EPFB a signé une convention cadre avec Poher communauté pour ensuite signer une convention opérationnelle avec chaque collectivité sollicitant son intervention, dont la convention avec la Ville de Carhaix.
L'EPFB porte une attention particulière aux démarches globales de revitalisation de centres-bourgs engagées par les collectivités qu'il peut accompagner dans la mise en oeuvre foncière des projets. Il s'intéresse aussi aux possibilités de restructuration des friches ou emprises foncières délaissées, là aussi en accompagnant les collectivités.

Pages spéciales >>

Ces services pour faciliter votre quotidien

Quelles activités pour les petits et plus grands ? Où prendre des cours d'informatique ? Où apprendre à nager et se détendre ? Quels services pour soute
aux services proposés par la Ville de Carhaix et Poher communauté à ses habitants. Découverte.

Au CLAJ, royaume de l'enfance-jeunesse et du numérique

Depuis 1997, l'association Culture Loisirs Animation Jeunesse (Claj), via une convention d'objectifs et de moyens signée avec Poher communauté, intervient sur le volet enfance-jeunesse sur tout le territoire communautaire. Avec une nouveauté : l'obtention d'un agrément Espace de vie sociale (lire ci-contre) délivré par la CAF pour trois ans. Le Claj a plus d'une corde à son arc que l'on ne soupçonne pas toujours. Découverte.

Composé de 14 administrateurs bénévoles et de quinze salariés, le Claj du Poher compte de nombreuses missions développées sur trois structures : la Maison de l'Enfance, la Maison du Parc, l'espace du 23 rue des Martyrs.

Secteur loisirs-enfance

À la Maison de l'Enfance, cette mission est assurée à travers l'accueil de loisirs pour les 3-12 ans de Poher communauté. Ce service fonctionne les mercredis et toute la semaine pendant les vacances scolaires, de 7h30 à 19h. Les inscriptions se font, moyennant une adhésion de 10 €, par téléphone au 02 98 99 38 70 ou en demandant un dossier d'inscription à : alsh.claj@gmail.com

Secteur loisirs-jeunesse

Il est basé à la Maison du Parc et s'adresse aux 8-17 ans, avec une passerelle avec l'accueil de loisirs pour la tranche des 8-12 ans. À la différence de l'accueil de loisirs, il s'agit ici de mener des actions faisant appel parfois à des intervenants extérieurs, sur des thématiques et des projets qui s'inscrivent dans la durée (comme l'atelier hip-hop), voire dans la vie de la cité. L'atelier graff a ainsi mené tout un travail autour du skate park et du club house du rugby à Kerampuilh. Les actions à destination des 14-17 ans se caractérisent davantage par de l'accompagnement de projet.
Cet espace est ouvert le mercredi et le samedi, de 13h30 à 18h et pendant les vacances scolaires à la journée, de 9h à 18h30. L'ensemble du programme des animations est disponible sur www.clajpoher.fr . Inscriptions par téléphone au : 02 98 93 18 77 / claj.animationjeunesse@gmail.com

Des ateliers de bureautique sont proposés à tous au Claj.

Parkazic

Le Claj a aussi une mission d'accompagnement des pratiques amateurs en musiques actuelles. La Maison du Parc abrite ainsi deux studios de répétition et un studio d'enregistrement, un animateur accueillant les musiciens du mardi au samedi inclus, selon un planning de répétitions. Il reste d'ailleurs quelques créneaux disponibles !
61 amateurs âgés de 15 à 50 ans ont ainsi pu répéter en 2018, soit une vingtaine de groupes et autant d'individuels. René, un jeune lycéen de Sérusier, est accompagné en rap. Angie, artiste soul de Treffrin, a pu faire une première partie lors de la dernière soirée Klub de décembre au Glenmor.
Autres noms parlants passés par les studios : Stonebirds, Les Types à pieds, Startijenn, Gwenc'hlan ou Xavier Laporte alias Alter Real.
Depuis près de cinq ans, il y a aussi un travail intéressant mené sur la diffusion grâce aux animations «Cafés de la Zic», des concerts organisés dans les cafés du Poher, premières scènes pour les groupes. « Sans oublier tout le travail de programmation que nous effectuons en partenariat avec le Glenmor et les Vieilles Charrues pour l3-4 concerts jeunes publics et soirées Klub à l'année», souligne Jean-Yves Béby, directeur du Claj.

Point Informations jeunesse

Le siège de l'association, 23 rue des Martyrs, offre d'autres nombreux services.
Le Point Informations Jeunesse (PIJ) assure les missions traditionnelles d'accueil et d'informations pour différents publics, aussi bien sur tout ce qui touche aux formations, au logement, à la mobilité, à l'international...
C'est par ce biais qu'est édité le guide numérique du Poher recensant les associations du Poher, des informations mises à jour mensuellement et disponibles sur www.clajpoher.fr

Formation baby-sitting

En lien avec le Pij et en partenariat avec le relai d'assistantes maternelles, l'association Galipette et la PMI, le Claj propose un service de formation au baby-sitting pour les plus de 16 ans. Une à deux fois par an, selon la demande, pendant les vacances de février et de la Toussaint, un groupe de 8 jeunes peut ainsi suivre une formation sur trois jours comprenant un temps de pratique avec des professionnels à la Maison de l'enfance.
Prochaine formation : les 13, 14 et 15 février 2019.

Point info santé

Accolé au Pij, on trouve le point information-documentation santé qui met à disposition un fonds de documents santé de l'Institut réginal de promotion d'éducation à la santé, aussi bien pour le grand public que pour les professionnels.

Espace public numérique

Dans une salle munie de huit postes en accès libre et 3 PC portables, l'espace numérique public ne cesse d'être plébiscité depuis son ouverture en 2011. 1884 comptes ont ainsi été créés en 2017, avec 6844 heures d'utilisation et une fréquentation moyenne de 600 à 700 usagers par an. Cet espace ermet l'utilisation en autonomie et la pratique accompagnée.
Les ateliers de bureautique et ateliers Internet se déroulent sur inscription les mardis et jeudis matins. Avec une nouveauté le vendredi matin : un atelier smartphone et tablettes.
D'autres ateliers à vocation culturelle sont également organisés en partenariat avec la Médiathèque pour apprendre à rechercher et à utiliser des plateformes spécifiques.
Côté loisirs, les créneaux sont prisés par les gamers pour des soirées de jeux en réseaux.

Contacts :

Claj du poher,
23 rue des Martyrs.
Tél. : 02 98 93 18 77
www.clajpoher.fr

enir les jeunes entrepreneurs ? Où trouver les bonnes informations pour trier et composter ? Nous poursuivons notre série de pages spéciales consacrées

Un espace de vie sociale au plus proche des habitants

Le Claj vient de recevoir, en janvier 2019, un agrément de la CAF pour la coordination d'un Espace de vie sociale à l'échelle du territoire communautaire. Pour accompagner les initiatives des habitants et pas seulement.

« Faire avec les gens »

«L'idée, c'est vraiment de faire avec les gens», souligne Jean-Yves Béby, directeur du Claj, association porteuse de l'agrément qui recevra une enveloppe de la CAF de 22 000 € par an pour coordonner cet espace et participer au financement de certains projets. Accompagner les initiatives d'habitants n'est pas la seule mission. Il s'agira aussi de permettre l'appropriation de l'environnement et du cadre de vie, de soutenir la fonction parentale, de renforcer les liens et solidarités entre habitants et générations, de proposer une offre de services utiles à la population.

S'appuyer sur l'existant

«Le souhait est de s'appuyer sur des initiatives d'habitants et un travail de terrain déjà existants», en lien notamment avec le CCAS de la Ville de Carhaix qui fait un gros travail de proximité depuis plusieurs années, ayant notamment mis sur pieds un collectif d'habitants.
L'idée de cet espace de vie social n'est pas encore si répandue dans les territoires ruraux, même si certains ont déjà lancé la démarche comme dans les Monts d'Arrée. «Ce projet est né de discussions entre le Claj, Poher communauté et la CAF.»

Axes prioritaires

«L'année 2018 a été consacrée au diagnostic, aux rencontres avec les différents acteurs du territoire et à travailler sur les axes prioritaires présentés à la CAF.»
Trois axes majeurs ont ainsi pu être définis. Le premier concerne la coordination des actions existantes concernant l'animation sur le Poher. Ensuite, il est question de développer les actions sur les communes du Poher avec la notion d'itinérance. Le troisième axe fort concerne le travail en réseau avec les acteurs locaux de la vie sociale. «Le Claj va avoir le rôle d'orchestrer, de mettre en évidence, d'être à l'écoute de la population et de recenser en permanence les besoins.»

L'une des missions de cet Espace de vie sociale sera de renforcer les liens de solidarité entre les générations, notamment en soutenant l'organisation d'événements intergénérationnels.

Création d'un collectif d'habitants

Comme l'idée maîtresse du projet est bien de rendre les habitants acteurs du projet, la création d'un collectif d'habitants de Poher communauté est dans les tuyaux.
En octobre dernier, une formation était ainsi organisée à Plounévézel pour «favoriser la participation des habitants». Il y en aura d'autres.
Première étape : le 22 janvier dernier, Jean-Yves Béby a présenté ce projet de collectif aux élus membres de la commission enfance-jeunesse de Poher communauté. Dans un second temps, des réunions seront organisées dans toutes les communes en direction des habitants volontaires pour intégrer ce collectif.
« Daisy Tanguy et Gilles-Adrien Petit sont les deux référents du conseil d'administration du Claj à piloter ce projet.»

Appel aux idées pour la Fête du Jeu

En attendant la création du collectif, l'espace de vie social se voit d'ores et déjà confier la coordination de la Fête du jeu intercommunale. «Au lieu de se concentrer sur une seule journée comme avant, elle se déroulera du 20 au 25 mai 2019 avec de nombreux temps forts.»
Un petit comité de pilotage s'est déjà constitué rassemblant la Ludothèque et le Relai d'assistantes maternelles à l'origine de cet événement, mais aussi Échanges et Cie, Div Yeah, Taol Dins, le service actions de proximité de la Ville, le Claj et des habitants.
Une première réunion a eu lieu mi-janvier et une seconde est programmée le 28 février à 14h à la Maison de l'Enfance à Carhaix. «Il est toujours possible de nous rejoindre, c'est ouvert aux personnes qui souhaiteraient porter un projet ou une activité dans le cadre de cette Fête du Jeu.»

Contact :
Claj au 02 98 93 18 77

2019-2021 : 3 ans, 3 phases

2019 : phase de structuration, de maintien des actions existantes et de création du collectif d'habitants.

2020 : phase opérationnelle de fonctionnement du collectif d'habitants.

2021 : conforter les actions et le fonctionnement du collectif tout en proposant un futur projet pour les années à venir.

Une plateforme pour les artistes bientôt en ligne

L'initiative de Daisy Tanguy et Gilles-Adrien Petit rentre complètement dans le projet d'espace de vie sociale. Daisy exerce ses talents en poterie et Gilles-Adrien en origami, en Centre-Bretagne. Tous deux savent combien il est difficile et coûteux, pour un artiste, de trouver un lieu d'exposition ou pour donner des cours. Nombre d'entre eux préféraient donc partir vers les grands centres urbains.
Ils ont donc eu l'idée de répertorier tous les commerces et lieux de Carhaix et des alentours pouvant accueillir gratuitement des expositions et cours et de les répertorier sur une plateforme lestalentsdufinistere.bzh qui devrait être en ligne fin février. Une dizaine de restaurants carhaisiens, la Médiathèque et le FJT ont donné leur accord.
On y trouvera aussi un annuaire des galeries et des annonces de missions pour artistes.

Plijadour, paradis aquatique pour nager et se détendre

Depuis son ouverture en 2002, le Park aqualudique Plijadour accueille 124 000 personnes en moyenne par an. Des tous petits, aux nageurs débutants en passant par les compétiteurs ou amateurs de bien-être, chacun y trouve son bonheur !

Le Park aqualudique Plijadour est ouvert sept jours sur sept et accueille un public toujours plus nombreux.

« L'ancienne piscine datait de 1967, c'était une des premières piscines couvertes de Bretagne à l'époque. Elle a formé de bons nageurs bien classés au niveau national, comme Karine Manchec et François Arragon et Yann Croissant, entraînés par les maîtres-nageurs Pierre Brian, Sylvie Davaïc et moi-même », explique Philippe Quéré, arrivé en tant que maître-nageur en 1987.

L'équipement d'alors n'avait rien à voir avec l'envergure du Plijadour actuel avec ses 505 m2 de plan d'eau l'hiver, 800 m2 l'été, son grand bassin de 5 couloirs, son bassin loisirs, son toboggan et sa pataugeoire. Sans oublier son espace extérieur ouvert de mi-juin à septembre. Ni la face immergé de l'iceberg : la chaufferie à bois souterraine, sorte de mini-usine pour maintenir l'eau à 29°C et sa qualité. «Au sein de notre équipe, nous avons deux techniciens qui gèrent ça au quotidien, c'est très complexe.»

Cette grosse structure fonctionne avec 12 agents : six maitres-nageurs et six agents chargés de l'accueil et de l'entretien.

« En fait, nous sommes passés d'un modèle purement sportif et d'apprentissage à un concept de sport loisirs», souligne Patrick Lancien, responsable du service enfance, jeunesse et sports à Poher communauté. « Et le modèle évolue encore pour se tourner plus vers le côté santé et bien-être.» L'espace bien-être (lire ci-dessous) est en effet l'un des plus appréciés du secteur.

Cours, aquagym, aquabike...

Les cours de natation s'adressent à tous les publics. Il y a des séances bébés nageurs (6 mois à 4 ans accompagnés d'un adulte) le samedi matin, le jardin aquatique (4 à 6 ans). Les cours d'apprentissage rentrent dans le vif du sujet pour les débutants (6 ans), puis perfectionnement niveau 1 et niveau 2. Il y a des cours de natation sportive le samedi pour les collégiens et lycéens qui veulent pratiquer sans compétition.

Les compétiteurs s'orienteront plutôt vers le club qui existe depuis 1967 et compte une soixantaine de licenciés, un entraîneur étant mis à disposition 13h par semaine.

Les cours adultes attirent, eux, une trentaine de personnes par an, avec la particularité de proposer une séance le lundi soir «aquaphobie».

De nombreuses séances d'aquagym, d'aquabike et d'aquatraining sont aussi proposées pour les adultes, afin de travailler le cardio et le renforcement musculaire. Près de 500 personnes sont inscrites chaque année.

Plijadour accueille également 45 écoles d'un rayon de 30 km alentour, l'hôpital de jour de Rostrenen, le CAMSP, la MSAP et... les festivaliers des Vieilles Charrues l'été. «Nous avons des habitués qui reviennent chaque année. C'est l'avantage d'être sans doute le seul espace aqualudique situé dans le plus grand festival de musiques d'Europe.»

Et ce n'est pas tout ! Motivée, l'équipe de Plijadour propose à chaque vacances de nombreuses animations : aquacolor, structures gonflables, soirée zen fin novembre avec sophrologie, réflexologie ou yoga. Une soirée qui cartonne, le bien-être ayant le vent en poupe.

Horaires :

- en période scolaire, le lundi de 12h15 à 13h15 et de 17h à 19h, le mardi de 7h à 8h et de 16h à 21h, le mercredi de 12h à 13h15 et de 15h à 20h, jeudi de 12h à 13h15 et de 17h à 20h, vendredi de 16h30 à 20h, samedi à 10h30 (bébés nageurs) et de 14h à 19h, dimanche de 9h à 13h et de 14h à 18h.

- Pendant les vacances scolaires : le lundi, jeudi et vendredi de 10h à 20h, mardi de 10h à 21h, samedi de 10h à 19h, dimanche de 9h à 13h et de 14h à 18h.

Tél. : 02 98 99 39 50
plijadour.poher.bzh

Se détendre à l'espace bien-être, entre hammam et saunas

Petite musique zen, odeurs d'huiles essentielles, depuis 2014, l'espace bien-être est le lieu propice au calme et à la détente. Il favorise la méditation et le lâcher-prise. Il dispose d'un hammam à la chaleur humide et chaude (45°C) et aux senteurs d'eucalyptus.

Il y a aussi deux saunas. Le sauna traditionnel nordique fonctionne avec des pierres de lave qui font grimper la température à 80°C. Le sauna japonais, quant à lui, est à panneaux rayonnants qui chauffent à 45°C. Quand on a trop chaud, hop, on fonce vers la fontaine à glace pilée et la fontaine à eau ou la douche multijets.

La chaleur du Hammam et du sauna favorise l'ouverture des pores et l'élimination des toxines. Musculairement, c'est très bon.

L'espace bien-être est ouvert aux horaires d'ouverture de la piscine, toute l'année. L'accès à cet espace seul est à 6,40€. 1 entrée pour l'espace bien-être et aux bassins est à 9,60€. Pour les formules d'abonnement, se renseigner auprès du Park aqualudique Plijadour.

Rien de tel qu'un peu de glace pilée ou d'eau pour se rafraîchir après un bon sauna japonais !

Poher communauté aide au développement économique

À la Maison des services au public, Poher communauté compte un service de développement économique qui accompagne tous les projets de créations ou de développement d'entreprises sur le territoire.

Le foncier de 19 zones d'activités

À l'année, Céline Koukoulsky, chargée de développement économique, et son assistante Julie Colin travaillent au plus près des 1 500 entreprises (industriels, artisans et commerçants...) de Poher communauté.
«Plus spécifiquement, nous gérons tout ce qui concerne les 19 zones d'activités du territoire. Nous sommes chargés de l'aménagement et de la gestion des zones d'activités, mais aussi de leur commercialisation auprès des entreprises », souligne Céline Koukoulsky.

Facilitateur pour l'immobilier

Le service intervient aussi sur l'immobilier, notamment à la Pépinière d'entreprises où des bureaux et ateliers sont loués par la collectivité à destination des jeunes entreprises. «En partenariat avec les notaires et agences immobilières, nous tenons une liste à jour des locaux disponibles tels que les bureaux, locaux commerciaux, entrepôts...», commente Julie Colin. «Notre rôle est de mettre en relation les porteurs de projets avec les notaires et agences immobilières.»

Animation économique

Le service de développement économique a aussi un rôle d'animation économique. Tous les deux-trois mois, des petits-déjeuners thématiques, animés par différents intervenants, sont organisés pour entreprises à la MSAP. Une initiative véritablement relancée en septembre dernier et qui attire en moyenne une dizaine de participants. « Nous établissons les thématiques en fonction des attentes des entreprises.» En septembre dernier, par exemple, en concordance avec l'actualité, un petit-déjeuner avait été organisé autour de la dématérialisation des marchés publics. En janvier, la session, animée par Pôle Emploi, avait porté sur le recrutement. Suite à un retour de questionnaire, un prochain rendez-vous portera dans les mois à venir sur la problématique du recrutement RH.

Poher communauté dispose d'une télécentre qu'elle peut louer à la journée, à la demi-journée ou selon une formule de 20 demi-journées.

Gestion du télécentre

Depuis 2014, le service gère aussi un télécentre à la Pépinière d'entreprises. Un bureau équipé de 18 m2 avec accès Internet est mis à disposition des télétravailleurs ou entreprises qui ont des besoins ponctuels. «Il peut s'agir, par exemple, d'un artisan qui travaille chez lui et a besoin d'un lieu pour organiser ses rendez-vous avec des fournisseurs, d'un coach en développement personnel qui aurait besoin d'un local une fois par semaine, ou aussi bien d'une entreprise qui aurait besoin de tester son activité à Carhaix.»
Sans engagement, ce service est d'une grande souplesse, puisqu'il permet de louer ce télécentre à la demi-journée (8€), à la journée (16€) voire même avec une formule de 20 demi-journées (145€). Pour réserver, il suffit de contacter le service de développement économique à Poher communauté, de remplir une convention avec attestation d'assurance. « Ça complète l'offre de la Pépinière d'entreprises».

Le service est aussi amené à travailler sur des opérations plus ciblées, comme par exemple s'agissant de celle de maintien des commerces dans les communes rurales ou encore du dispositif Pass commerce et artisanat (lire ci-dessous).

Contact :

Poher communauté à la Maison des Services Au Public.
La prise de rendez-vous auprès du service de développement économique se fait au 02 98 99 48 00 ou economie@poher.bzh

Le Pass commerce et artisanat, un soutien financier

Depuis octobre 2018, le Pass commerce et artisanat est mené de concert par la Région Bretagne et Poher communauté, chacune des deux collectivités le finançant pour moitié.
Ce dispositif est un soutien financier à l 'investissement des commerçants et artisans, les objectifs étant de dynamiser leur activité économique et d'aider à la modernisation du commerce indépendant et de l'artisanat.
Il s'adresse aux entreprises commerciales et artisanales indépendantes inscrites au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers. De même, il faut que l'entreprise compte moins de sept salariés équivalent temps plein et que le chiffre d'affaires ne dépasse pas 1 million d'euros HT.

7 500 € maximum

Cette aide concerne 30% des investissements subventionnables plafonnés à 25 000 € HT, sous la forme d'une subvention d'un montant maximal de 7 500 €, «un vrai coup de pouce», estime Christian Troadec, Président de Poher communauté.
Cette aide n'est pas cumulable avec d'autres dispositifs régionaux.
Ce dispositif ne concerne pas toutes les activités, ni tous les types de travaux, mais ses conditions sont suffisamment larges pour s'adresser à un maximum de TPE (Très petites entreprises). Les critères d'éligibilité et d'attribution étant très détaillés et évoluant au 1er avril 2019, il est conseillé d'en prendre connaissance sur le sit Internet www.poher.bzh ou de contacter directement le service de développement économique de Poher communauté. Le dossier est assez simple à monter, un modèle de lettre d'intention étant téléchargeable sur le site de la communauté de communes. Poher communauté oriente les demandes vers la Chambre des métiers et de l'artisanat ou vers la Chambre de commerce et d'industrie qui aident au montage du dossier. «L'important est vraiment de déposer la lettre d'intention avant tout engagement des travaux, sous peine d'inéligibilité.»
Pour l'heure, une vingtaine de dossiers sont à l'étude et le premier bénéficiaire est un restaurant carhaisien.

Pour plus de renseignements, contacter le service de développement économique (contact ci-dessus).

De gauche à droite : Céline Koukoulsky, chargée de développement économique, Christian Troadec, Président de Poher communauté, Jacqueline Mazéas, Première vice-Présidente chargée de l'économie.

Le service Environnement trie, composte, expérimente...

Parmi les compétences assurées par la communauté de communes, il y a l'environnement et tout ce qui s'y rapporte. Gros plan sur le tri sélectif, l'acquisition de composteurs, l'assainissement non-collectif et l'expérimentation de redevance incitative avec Christelle Le Bronnec, responsable du service.

De gauche à droite : Thibault Héliès, Azzedine Ouahadi et Christelle Le Bronnec.

Tri sélectif

Poher communauté organise la collecte sélective sur son territoire depuis 2001. « Chaque année, nous produisons 36 kg de sacs jaunes, 39 kg de verre et 240 kg d'ordures ménagères par habitant. Nous pourrions diminuer de moitié nos ordures ménagères, la marge de progression est importante !», estime Christelle Le Bronnec.
En juin dernier, Thibault Helies a pris le relai en temps qu'animateur du tri et de la prévention des déchets. « Accompagner les habitants pour la réduction des déchets à la source, c'est la base. Un service qui va se développer de plus en plus », poursuit la responsable.
Elle rappelle, par exemple, qu'on ne peut pas jeter tout et n'importe quoi dans les sacs jaunes. « On y met les cartons d'emballage, les canettes en aluminium et en acier, les boîtes de conserves vides, les papiers journaux ou magazines sans film plastique, les briques alimentaires, les flaconnages plastiques tels que gels douche, huiles, mais pas les yaourts !» Un mémo est d'ailleurs téléchargeable sur www.poher.bzh (rubrique « Les services » > « L'environnement » > « Le tri sélectif »). Ça peut aider en cas de doute. « Il ne faut pas non plus hésiter à appeler Thibault !»

Contacts :

> Christelle Le Bronnec :
02 98 99 48 03 / environnement@poher.bzh
> Thibault Héliès, animateur tri :
06 45 47 39 62 / tri@poher.bzh
> Azzedine Ouahadi, Spanc :
02 98 99 48 08 / 06 27 18 32 54 / spanc@poher.bzh

Composteur à 15 €

La vente de composteurs, depuis 2006, fait également partie de cette logique de réduction des déchets ménagers. « Nous les proposons au tarif promotionnel de 15 € alors qu'ils valent 45 € à l'achat. » Plus de 80 composteurs ont ainsi été vendus en 2018, contre 50 les autres années.
Un signe que le discours du service communautaire, en concordance avec les préoccupations actuelles pour le climat et l'environnement, commence à porter ses fruits.

Expérimentation de redevance incitative

Toujours dans la perspective de réduire massivement la production de déchets, Poher communauté a lancé une expérimentation de redevance incitative à Poullaouen depuis début 2018.
La tarification incitative a de nombreux avantages pour la gestion des déchets. L'objectif est double : « réduire les déchets et le coût de leur gestion. Donc, réduire la facture de la collectivité, et, progressivement, la vôtre », explique Christelle Le Bronnec.
Aujourd'hui, sur le territoire de Poher communauté, la facture de la collecte des ordures ménagères est basée sur la valeur locative de l'habitation et est payée par le propriétaire sur sa taxe foncière. La redevance incitative (RI) se veut plus équitable car chaque foyer paye proportionnellement à sa production de déchets.
Début 2018, une nouvelle organisation s'est donc mise en place : la mise à disposition d'un bac individuel équipé d'une puce électronique à l'ensemble des 900 foyers de Poullaouen.
« Le bilan est plutôt positif, puisque le tonnage d'ordures ménagères a diminué et que celui des sacs jaunes a augmenté. Il reste des choses à améliorer, mais c'est encourageant pour une expérimentation. »

L'assainissement non-collectif

Le Service public d'assainissement non-collectif est une des compétences de Poher communauté depuis 2003. Il intervient sur les 11 communes. Depuis trois ans, Azzedine Ouahadi assure ce service de contrôle rendu obligatoire depuis la loi sur l'eau de 1992.
Le Spanc intervient dans le cadre de contrôles des assainissements individuels, soit dans le cadre de constructions neuves ou de réhabilitations, soit dans le cadre de contrôles périodiques tous les sept ans pour la vérification du bon fonctionnement. Il intervient aussi au moment des ventes de biens, un rapport de moins de trois ans étant alors exigé au vendeur.
Chaque contrôle est payant (tarifs sur le site www.poher.bzh) et les propriétaires doivent rendre accessible leur installation.
Le conseil d'Azeddine ? « Appelez dès que vous savez que vous allez vendre un bien, surtout ne pas attendre le dernier moment. »
Pour les contrôles périodiques, un courrier est envoyé directement tous les sept ans aux propriétaires afin de fixer un rendez-vous. « Bien sûr, ce contrôle a un coût, mais il permet de vérifier l'état de l'installation pour éviter de gros travaux en urgence par la suite. »
Lors de son passage, le contrôleur peut en effet préconiser des travaux pour l'entretien de l'installation..

Le service Environnement de Poher communauté, c'est aussi la collecte des déchets et la déchetterie qui feront l'objet d'un prochain article sur « Ces services qui facilitent votre quotidien».

Démographie >>

217 naissances à l'hôpital de Carhaix en 2018

Chaque début d'année, le service d'état-civil de la Mairie de Carhaix effectue un bilan des actes enregistrés pendant l'année écoulée.

En 2018, 217 enfants ont vu le jour à l'hôpital de Carhaix, contre 219 en 2017. Et cette année, ont compte plus de filles (109) que de garçons (108). 44 naissances ont eu lieu dans des familles carhaisiennes, dont 13 dans des établissements extérieurs à Carhaix.

Au Palmarès des prénoms féminins, les Manon l'emportent, quatre demoiselles ayant reçu ce prénom, juste devant Léna et Sarah. Du côté des garçons, le prénom Hugo arrive en tête (x3). Médaille d'argent en 2017, il a ainsi devancé les Timéo, prénom préféré de cette année là.

Le nombre de décès augmente pour atteindre 374, contre 337 en 2017. 166 hommes et 208 femmes se sont ainsi éteints en 2018, dont 97 Carhaisiens et Carhaisiennes.

Par contre, les mariages ont connu une belle envolée, leur nombre ayant doublé en 2018 pour passer à 30. Il faut y ajouter la célébration de 14 Pacs (Pacte civil de solidarité).

Service de l'état-civil de la Mairie : 02 98 99 33 33.

VORGIUM

VACANCES D'HIVER

LE PROGRAMME

VISITES COMMENTÉES

- dimanche 10/02 | 15h30
- mercredi 13/02 | 14h30
- dimanche 17/02 | 15h30
- mercredi 20/02 | 14h30
- samedi 23/02 | 10h30

Avec les commentaires d'un médiateur et une tablette 3D, redécouvrez Vorgium, l'antique Carhaix, tel qu'il y a 2000 ans.

durée : 1h | tout public

4€50 / réduit 3€ / gratuit -6ans

ATELIERS ENFANTS : MASQUE ANTIQUE

- mercredi 13/02 | 10h30
- mercredi 20/02 | 10h30

Les enfants sont invités à réaliser une création inspirée de modèles de masques de théâtre antique, en travaillant l'argile.

durée : 1h30 | à partir de 8 ans

3€/enfant | places limitées : réservation conseillée

Centre d'interprétation Vorgium

5 rue du Docteur Menguy | Carhaix

ouvert du mardi au dimanche

10h-12h | 14h-18h

fermé le lundi et le jeudi matin

Réservations : 02 98 17 53 07

accueil.vorgium@poher.bzh

Poher Pochêr Inrap

Des lycéens de Good morning Europe aux musiciens

En novembre dernier, les lycéens de Paul Sérusier ont participé au projet Good Morning Europe, un échange d'une semaine avec d'autres lycéens de cinq nationalités différentes pour l'enregistrement d'une émission radiophonique. Le 29 novembre dernier, cette cinquantaine de jeunes et leurs encadrants ont été reçus officiellement en mairie par les élus Marie-Antoinette Quillerou et Serge Couteller, pour saluer cette belle opération.

Plusieurs dizaines de familles nouvellement installées à Carhaix ont été reçues en mairie pour le traditionnel accueil des nouveaux habitants, le 30 novembre dernier. L'assemblée a ensuite été invitée à assister au défilé de Noël des enfants organisé par l'Office des Sports en centre-ville, puis au lancement des illuminations.

La municipalité attache une importance particulière à chouchouter ses «jeunes d'autrefois» au moment des fêtes de fin d'année, une opération organisée par le service social et notamment Marie-Laure-Cloarec. Cette année, en décembre, 560 colis ont été distribués par les élus aux Halles, 130 dans les Ehpad, ainsi que 220 bons d'achat. Par ailleurs, 550 personnes ont pris part au spectacle cabaret et au repas dansant de janvier au Glenmor.

Le tirage au sort organisé par la Ville de Carhaix «Gagnez un week-end à Carhaix» a de nouveau fait des heureux. Accueillis samedi 15 décembre, Joëlle et Patrick Derrien, de Treffrin, ont pu profiter d'un repas au Carrick, d'une nuit en chambre d'hôte, de places pour voir la pièce de théâtre «Quelle famille» et de divers autres lots.

Environ 1500 coureurs ont pris part au Cross de la Ligue de Bretagne d'athlétisme le 16 décembre dernier à Kerampuilh. Avec une nouveauté cette année, une épreuve de marche nordique remportée par Olivier Guillemin (AP Vannes). Le cycliste Vincent Buguellou, qui vient de prendre une licence à l'ALCP, a gagné l'épreuve de cross long. Chez les poussines et poussins, Travis Collet (LTA) l'a remporté haut la main et trois filles du Quimper-athlétisme sont sur le podium. La benjamine Aelig, de Quimper, est montée sur la première marche du podium, tout comme le benjamin alréen Étienne Le Roux. La Bretilienne Jinane Mahi a remporté le trophée minime filles. Chez les garçons, Mathieu Baudet (Bruz) a décroché la victoire.

s et mélomanes de Pohermuzik

Parmi les nombreuses animations de Noël organisées en centre-ville, celles proposées par l'association Carhaix Boutik le 16 décembre dernier ont fait rêver petits et grands. Fanfare, déambulations, structures gonflables, oies menées par le chien Ouëdic, orgue de barbarie, le groupe Maestro de l'école de musique de Loudéac ont mis de la gaieté dans les rues, de quoi faire ses emplettes dans la bonne humeur dans les boutiques du centre ouvertes pour l'occasion.

L'avocat franco-palestinien Salah Hamouri, libéré en septembre par Israël après plus d'un an de détention, était à Carhaix le 19 décembre dernier, à l'invitation de France-Palestine Solidarité Centre Bretagne. Déjà fait citoyen d'honneur de la Ville, Salah Hamouri a reçu la médaille d'honneur de la Ville des mains du maire Christian Troadec.

L'un des points d'orgue des animations de fin d'année à Carhaix, proposé par la Ville de Carhaix, s'est déroulé le 22 décembre dernier. La compagnie Transe Express, déjà venue à Carhaix en 2004 et 2011, a proposé Mobile Homme, déambulation pittoresque suivie d'un spectacle aérien d'acrobatie, un spectacle de toute beauté et magique apprécié par une foule de plusieurs centaines de spectateurs.

13 jeunes du lycée bilingue de langue danoise de Flensbourg, ville allemande à la frontière avec le Danemark, ainsi que leurs correspondants du lycée Diwan ont été reçus en mairie, le 18 janvier. Un échange culturel qui perdure depuis 2009.

La neuvième édition de Pohermuzik, la musique dans tous ses états, proposé par l'école de musique du Poher, en partenariat avec le Claj et l'Espace Glenmor, s'est déroulée le 26 janvier. Avec plus de sept heures de concerts de musiques classiques, traditionnelles et amplifiées, les mélomanes de tous bords ont pu en profiter un maximum.

Une antenne pour la Ligue contre le cancer

La Ligue contre le cancer a créé sa septième antenne finistérienne à Carhaix en octobre dernier. Son nom : la Ligue espace bien-être. Un lieu pour les malades et leurs familles, né de la mobilisation de Brigitte, Delphine et Gianna, trois bénévoles, trois battantes.

Delphine, Brigitte et Gianna, les trois bénévoles, piliers de l'antenne locale de la Ligue contre le cancer.

« C'est lourd et compliqué, quand on est malade, de devoir se déplacer une seconde fois, après les soins médicaux, vers Quimper ou Brest pour pouvoir bénéficier des activités et soins de bien-être spécifiques.» Gianna a de l'énergie à revendre, malgré les épreuves traversées. Alors quand elle a lu les articles de presse sur Alain Morhan, directeur de la Ligue contre le cancer, appelant à la création d'une antenne en Centre-Bretagne. Parce qu'il y avait un manque cruel et des besoins énormes. Avec Brigitte et Delphine, ni une ni deux, elle a foncé dans ce projet qui a mis sept mois à se concrétiser. Un projet financé par le fonds Leader européen pour trois ans renouvelables.

« La Ville met à notre disposition ces anciens locaux d'animation loués à Finistère Habitat ». Après le rafraîchissement des locaux pour les rendre plus accueillants et conviviaux, la première permanence a pu démarrer le 19 octobre dernier. «Dans un premier temps, nous l'assurerons les vendredis des semaines paires, de 14h à 16h.» Si les personnes ne peuvent se déplacer, il y a des permanences téléphoniques le mardi, de 10h à 12h et le vendredi de 14h à 16h.

«Nous avons eu une formation en écoute, Brigitte et moi pour les patients, les conjoints, les proches qui font la démarche de venir nous voir», souligne-t-elle. «Ici, nous pouvons proposer des soins supports réalisés par des professionnels.»

Pour en bénéficier gratuitement, moyennant une cotisation annuelle de 8€ à l'association, «il faut être dans l'année de la maladie et des traitements et jusqu'à six mois après la fin des traitements.»

Les prestations individuelles sont sur rendez-vous et concernent l'esthétique, la réflexologie et des entretiens avec une psychologue. Des ateliers collectifs sont proposés également, l'un en diététique, le lundi de 10h à 15h, et l'autre en sport adapté et relaxation avec l'Office des Sports, le vendredi de 16h à 17h au Petit-Clos.

« Nous avons besoin de bénévoles pour l'écoute et pour pouvoir créer des ateliers diversifiés tels que l'art floral, le tricot, la marche, la lecture, le dessin...» L'écoute, la chaleur humaine, le bien-être, s'ils ne guérissent pas à eux seuls, aident précieusement dans la lutte contre la maladie.

Contact : 06 45 59 34 20

Au coin des vitrines

Un cabinet infirmier au 2, bis rue Oberhausen

Originaire de Rostrenen, titulaire du diplôme d'infirmière depuis 2009, Laura L'Affeter a exercé à l'hôpital de Carhaix avant d'installer son propre cabinet infirmier conventionné début septembre 2018. Situé au 2, bis rue Oberhausen, le local a été totalement réaménagé. Laura L'Affeter a repris la patientèle de Marie-Antoinette Germond partie à la retraite le 1er janvier 2018. Elle exerce sur le même secteur : Carhaix, Treffrin, Trébivan, Le Moustoir et Plounévézel.

Tél. : 02 98 93 07 28
ou 06 58 06 26 27.

L'atelier Au fil des mois, cours de couture et loisirs créatifs rue de Bazeilles

Dans cet atelier couture, on est là pour se faire plaisir. Christelle Renault a exercé pendant 18 ans chez Dim, en Bourgogne, après un BTS couture. Avec son époux et leurs trois filles, souhaitant se rapprocher de leur famille, elle s'est installée à Carhaix il y a quelques mois. Elle a aménagé le rez-de-chaussée de son habitation pour y installer son activité. Dans une ambiance chaleureuse, on trouve le coin mercerie où elle vend ses réalisations entre 4 et 35 € : des vanity, sacs cabs, coussins, bavoirs, pochettes à lingettes, trousses de toilette...

Le coin couture comprend une table de coupe, un poste de repassage et un poste de machines à coudre.

Du lundi au samedi inclus, elle propose de nombreux ateliers et cours pour débutants ou personnes confirmées, le planning mensuel étant en ligne sur Internet. Elle fournit le tissu 100% coton et la ou le stagiaire repart avec son patron et sa réalisation. Il faut compter 12 € de l'heure pour un adulte et 9 € par enfant, les premiers cours de couture étant proposés pour les 6-8 ans ! Elle propose aussi l'organisation d'anniversaire. Ces séances durent deux heures. «On choisit au préalable sa création, on la réalise, juste avant le goûter d'anniversaire !» Il faut compter 16€ par enfant.

Atelier Au fil des mois,
15 bis rue de Bazeilles.
06 12 68 83 97.
www.latelieraufildesmois.fr

Soirée du personnel communal et communautaire >>

8 médaillés et 6 retraités mis à l'honneur

Pour la quatrième année consécutive, la Ville de Carhaix et Poher communauté mutualisaient leur soirée dédiée au personnel, le 14 décembre dernier. Une centaine d'agents et d'élus se sont réunis aux Halles autour des médaillés et retraités de l'année.

Le 14 décembre aux Halles, 14 agents de la Ville et de Poher communauté étaient mis à l'honneur.

Ville de Carhaix

Médailles du travail

Médaille de vermeil (30 ans de service). **Marie-Laure Cloarec** a intégré les services en tant qu'agent public au CCAS en avril 1988. Chargée du secteur des personnes âgées et handicapées, elle est devenue rapidement leur interlocutrice privilégiée. Elle a contribué à développer et renforcer le lien social et le maintien à domicile de ces personnes.
Par ailleurs, elle assure depuis de nombreuses années le secrétariat du SIASC, chargée principalement de la gestion du portage des repas, de la mise en place et du suivi des téléalarmes.
Christian Tanguy a intégré le service menuiserie en janvier 1989 en tant qu'agent technique. D'un naturel discret, et toujours prêt à rendre service, il est particulièrement apprécié de ses collègues et du personnel encadrant.

Médaille d'argent (20 ans de service). **Laurence Cougard** a été recrutée en 1993 par le SIASC en tant que conductrice. Elle assurait la distribution des repas à domicile avec sa collègue de l'époque. Ce service existe depuis 1986, et depuis son activité n'a cessé de croître.
En juillet 2010, elle a sollicité sa mutation et intègre les services de la Ville de Carhaix afin d'assurer l'entretien des locaux. Elle intervient dans les différentes salles. Elle a néanmoins conservé un lien avec le service des repas, car elle accompagne les élèves de l'école Izella chaque midi.

Anita Pirou a débuté sa carrière territoriale en 1997, dans le cadre du remplacement d'une ATSEM à l'école maternelle de Kerven.
Par la suite elle a intégré l'effectif de l'école maternelle Huella, et assure un poste d'ATSEM en classe bilingue.
Très impliquée dans le bon fonctionnement de l'école, Anita fait partie des agents qui ont accepté de passer le BAFA en 2014, pour assurer les animations des temps d'activités périscolaires (TAP). Par ailleurs, Anita s'est également beaucoup investie dans le domaine du bilinguisme, en suivant une formation en breton durant l'année scolaire 2014-2015.
Sylvie Barazer a été recrutée en 1988, comme la plupart des agents du service scolaire, en effectuant un remplacement. Elle a assuré des fonctions d'aide cuisinière à l'école élémentaire de Persivien. Les repas sont confectionnés sur place et Sylvie s'est découvert une vocation, car elle n'a plus quitté le domaine de la restauration scolaire.
Aujourd'hui, elle intervient à l'école élémentaire du Boulevard de la République, et a complété sa palette de compétences, en assurant des activités en garderie du soir.
Après 20 mois de travail en tant qu'objecteur de conscience, **Arnaud Le Roux** a poursuivi son activité au sein du service des espaces verts de la Ville sur un poste d'agent saisonnier durant l'été 1995. Il est rappelé en janvier suivant pour effectuer un remplacement et ne va plus quitter le service. Très impliqué dans le bon fonctionnement de son service, Arnaud a accepté de seconder la responsable, et d'encadrer le personnel en son absence.

Départs à la retraite

Monique Guillou est entrée au service de la Ville entre au service de la Ville en septembre 2001 pour assurer des missions d'agent d'entretien. Elle a effectué des premiers remplacements dans les écoles, puis en mairie. En 2005, elle a postulé au poste d'agent d'entretien créé au Centre culturel Glenmor. Depuis, elle a assuré l'entretien des locaux du Centre culturel et du cinéma Le Grand Bleu.
Durant ces années, Monique s'est acquittée de sa tâche dans la bonne humeur, et a travaillé en bonne intelligence avec ses collègues. Elle a toujours mis un point d'honneur à maintenir les locaux dans un parfait état de propreté.

Poher communauté

Médailles du travail

Médailles de vermeil. **Colette Guéguen** a débuté sa carrière en tant qu'aide-ménagère auprès des personnes âgées à l'ADMR de Carhaix. A l'ouverture du Foyer-logement, elle est nommée veilleuse de nuit par le Bureau d'aide Sociale. En 2006, le foyer-logement intègre Poher communauté par le biais du CIAS. En parallèle, elle suit une formation d'animatrice, et obtient en 1998 le Brevet d'Etat d'Animateur Technicien de l'Education Populaire. Puis elle obtient en 2002 le Diplôme Universitaire de Gérontologie Sociale de l'UBO. Fiable, Colette fait preuve au quotidien de polyvalence puisqu'elle maîtrise aussi bien le poste en cuisine, qu'en soins ou en service.

Médaille d'argent. **Guénaëlle André** est titulaire d'une maîtrise, obtenue à l'UBO de Brest. Après diverses expériences professionnelles tant dans le public que dans le privé, Guénaëlle a intégré la Communauté de communes des Monts d'Arrée en septembre 1998 en qualité de directrice des services.
Par mutation, elle intègre Poher communauté le 1er décembre 2002 au service des Finances où elle maîtrise l'exécution et le suivi des 4 budgets de la collectivité et gère ponctuellement les ressources humaines…

Départs à la retraite

Jean Parchemin a commencé sa carrière à la mairie de Motreff comme conducteur spécialisé en 1991. En juin 2007, il intègre par mutation, le service collecte de Poher communauté en qualité de conducteur de bennes. C'est un agent qui aime travailler en équipe.
Claude Bail a intégré en mai 1992 le service collecte de la ville de Carhaix comme conducteur. En janvier 2001, au moment du transfert du service, il rejoint Poher communauté. Il connait bien les tournées de collecte sur Carhaix. Claude est un agent consciencieux dans son travail.
Elio Di Maggio a intégré le service collecte de Poher communauté le 1er mai 2002 en qualité de conducteur et gravit les échelons.
Brigitte Coléou faisait partie des agents recrutés pour l'ouverture du Foyer-logement la Salette, en qualité d'aide-ménagère, le 15 décembre 1982. Elle y a fait toute sa carrière.
Colette Delarue, directrice du foyer-logement La Salette, sera à la retraite le 1er avril prochain. Son premier poste, elle l'a occupé en 1978 à Hérouville Saint-Clair en tant que dactylographe. Elle a rejoint la Ville de Carhaix le 1er avril 1983 en qualité de responsable du service Ressources Humaines jusqu'au 15 juin 1987, date à laquelle elle est mutée au CIAS de Carhaix pour assurer le poste de directrice du Foyer logement tout nouvellement construit.
Elle a géré l'équipement durant plus de 12 ans avant de prendre une disponibilité qui lui permettait de s'installer dans un commerce de fleurs en centre-ville pendant une dizaine d'années.
Fin janvier 2012, à la faveur d'un départ en retraite, elle a intégré le foyer-logement qui a été transféré au CIAS du Poher, pour le diriger de nouveau.

Voeux des acteurs économiques : le rôle majeur

Le 18 janvier dernier, Poher communauté organisait sa cérémonie des voeux aux acteurs économiques au Glenmor. Parmi les grands axes développés par la collectivité pour développer le territoire, les élus ont insisté sur le rôle majeur de l'économie de proximité devant plusieurs centaines de personnes.

Le 18 janvier dernier, vingt lauréats ont été récompensés par le Trophée des entreprises, à l'Espace Glenmor.

Le commerce, l'artisanat, les services

« Poher communauté entend créer les conditions de développement pour les secteurs économiques stratégiques de proximité que sont le commerce, l'artisanat et les services «, a introduit Christian Troadec, Président de Poher communauté. «Préserver les centralités du territoire que ce soient les centres-villes ou les centres-bourgs du territoire est en effet, un objectif essentiel de notre politique économique.»

Ville-centre au niveau des emplois, commerces et services publics ou médicaux, Carhaix va bénéficier d'un projet de revitalisation du centre-ville de 5,7 millions d'euros, dont 916 000 € de subventions, dans les mois et années à venir. «A terme, les travaux entrepris devraient encourager l'activité commerciale. Mais on le sait, ces travaux peuvent avoir un impact économique en rendant difficile l'accès aux commerces».

La Ville de Carhaix a décidé d'aider les commerçants à mieux passer le cap en mettant en place une indemnisation.

Le principe est simple : Un organe consultatif, restant à mettre en place, instruira les demandes d'indemnisations formulées par toute entreprise riveraine des travaux d'aménagement, subissant une baisse d'activité et une perte de chiffre d'affaire (perte de marge brute liée aux travaux). Les calculs seront effectués sur la base des trois derniers exercices comptables. Une indemnisation sera proposée et votée en conseil municipal au cas par cas.

La question du maintien et du renforcement du tissu commercial des centres-bourgs est tout aussi stratégique pour Poher communauté.

La réouverture du bar-restaurant-épicerie « Le Tachenn » sur la Commune de Treffrin en décembre 2018 participe de cette volonté.

À ce jour, plus de 7 commerces communautaires ont été relancés grâce à l'intervention de Poher communauté, pour un investissement total de plus de 2,5 millions d'euros.

Par ailleurs, le Pass commerce et artisanat, aide financière pour les TPE (Très petites entreprises) du commerce et de l'artisanat pour moderniser leurs installations, mise en place par Poher communauté en partenariat avec la Région Bretagne, va participer à cette dynamisation de l'économie locale (lire page 9).

Les socles de l'économie

Poher communauté entend également conforter les socles de l'économie, à commencer par l'agriculture qui représente 246 entreprises et 94 millions de chiffre d'affaires.

Autre socle important : l'industrie qui compte 109 établissements et 18% des emplois. « L'agriculture et l'agroalimentaire sont les 1ers employeurs du secteur.»

La collectivité est également attentive à la filière transport et logistique qui compte plus de 45 établissements. «Au même titre que l'industrie, c'est un secteur qui recrute et dont les besoins en main d'œuvre sont importants.»

Renforcer l'accessibilité

L'amélioration du réseau routier permettra de réduire les temps de trajet pour favoriser le développement économique et l'accès à l'emploi. La réalisation rapide et totale de la 2 fois 2 voies RN 164 reliant Châteaulin à Rennes et la modernisation de l'axe Lorient-Roscoff sont indispensables à l'attractivité économique du Centre Bretagne. Tout comme la réalisation d'un nouvel échangeur sur la RN164 au niveau de la Métairie neuve.

De même, augmenter l'accessibilité aux infrastructures du territoire breton (ports de commerce, aéroports…), notamment avec le port de Brest, afin de faciliter le développement des relations nationales et internationales est une nécessité. Tout comme la relance du fret ferroviaire en gare de Carhaix.

La production d'eau potable et le traitement des eaux usées a toute son importance dans l'installation et la pérennisation d'entreprises situées à Carhaix ou en dehors de la ville.

L'aménagement numérique du territoire est crucial pour son attractivité, aussi bien pour les entreprises que pour la population.

Poher communauté a été l'une des premières intercommunalités à se lancer ans le dispositif Mégalis « Bretagne Très haut Débit » en 2011. Avec un investissement de près de 4,8 millions d'euros.

Au global, près de 10 876 prises seront posées sur les 11 communes du territoire.

A ce jour, 56% d'entre elles sont en place, notamment sur Carhaix et Le Moustoir.

« Concernant Cléden, Kergloff, Motreff et Saint-Hernin, 1 995 prises vont être installées courant 2019 ».

Développer les zones d'activités

Fort de ses 19 parcs d'activités, d'une surface totale de 150 ha, Poher communauté souhaite développer un environnement favorable aux investissements en anticipant le développement des parcs d'activités.

Environ 70 % des salariés du territoire communautaire travaillent sur les zones économiques. Le taux de

de l'économie de proximité

10èmes Trophées des entreprises : les 20 lauréats

Poher communauté fête cette année le 10è anniversaire de la création de ce trophée.
L'an passé, 7 entreprises avaient été nominées ;
Cette année, 20 entreprises sont nominées et recevront un chèque de 300 €.
16 d'entre-elles sont des créations d'entreprise et 4 des reprises d'entreprise, réparties sur 8 communes du territoire :

Cléden-Poher

Fermeture industrielle Cras (vente et installation de fermetures industrielles et équipements des quais).

Kergloff

JLD Carrelage (travaux de pose de carrelage, faïence et chape, en intérieur ou extérieur),
Redefine Strategy (Entreprise innovante spécialisée dans le développement d'applications Santé basées sur l'intelligence).

Le Moustoir

L'atelier du métal (réparation des godets et matériels agricoles, ainsi que travaux de chaudronnerie et sablage)

Plounévézel

IT Solutions (prestations de services informatiques),
Peinture décoration Quénet (travaux de peinture, intérieure et extérieure ainsi que la pose de revêtements de sols et revêtements muraux) et
Vitri'Services (entretien des vitrages des bâtiments et habitations).

Poullaouen

David Peinture (travaux de peinture, décoration et pose de revêtement),
Atelier Biskoazh (artisanat de bois « tordus et massifs »)

Trefrrin

Le Domaine de Kergonan (accueil de manifestations évènementielles privées ou professionnelles),
Le Tachenn (bar, restaurant épicerie).

Tréogan

DFG Transports (transport routier de marchandises, stockage et logistique),

Carhaix

Carré Photo (photographes professionnels),
France Pare-brise (remplacement et réparation des vitrages automobiles),
KPI Solutions (conseil, pilotage et stratégie financière pour les entreprises),
Les Dessous d'Agathe (boutique de lingerie),
Maël et Nolé (articles de décorations et accessoires pour enfants),
Pause Bien-être (soins esthétiques dans les établissements spécialisés tels que les hôpitaux, EPHAD, Maison d'accueil spécialisée, établissements de formation et personnes en recherche d'emploi),
Le Manoir de Prévasy (salle de réception et hébergements),
Vorgium Pasta (épicerie, restaurant, vente à emporter de spécialités italiennes).

remplissage des zones taires en complément des offre immobilière et pour approfondir avec les sont désormais assurées avoisine les 90%.
«Afin d'anticiper les besoins des entreprises à court, moyen et long terme, nous menons un projet d'envergure visant à développer les capacités d'accueil. Plusieurs hectares seront développés dans les prochaines années.»
Trois programmes sont notamment en cours à la Métairie Neuve (nouveau parc d'activités de 20 ha ainsi que 27 ha pour les besoins de l'association des Vieilles Charrues et du Park événementiel de Kerampuilh), à Kerhervé en Cléden-Poher (développement de 15 ha supplémentaires), à Kergorvo.

La filière événementielle est un secteur majeur par l'impact économique et médiatique qu'elle génère.
La création d'un parc évènementiel en capacité d'accueillir des manifestations de grandes envergures tout au long de l'année est ainsi envisagée à Kerampuilh avec l'association des Vieilles Charrues.
« 27 hectares supplémen- dizaines d'hectare déjà existants sont réservés au niveau du futur PLU de Carhaix pour permettre la concrétisation de ce projet.»

La construction d'un palais des sports sur Kerampuilh s'inscrit également dans le cadre de ce projet de Park évènementiel. Il aura vocation à accueillir des manifestations sportives régionales et nationales en lien avec le centre de Congrès Glenmor. Les études préalables sont en cours.
A noter également que le permis de construire pour la rénovation du château de Kerampuilh a été déposé par la Région Bretagne

L'animation économique et les réseaux d'entrepreneurs

La mission première de Poher communauté est d'accompagner les entreprises dans leur projet d'installation ou de développement notamment par une foncière.
Poher communauté a récemment signé une convention de partenariat avec la région Bretagne, chef de file en matière de développement économique, afin de rendre plus cohérent et efficace le service rendu aux entreprises avec une volonté forte d'une plus grande équité territoriale.

Les réseaux formels et informels d'entrepreneurs au niveau local sont également une composante très importante du dynamisme économique du territoire. Plusieurs associations sont très actives, comme Carhaix Boutik, l'Association des Artisans du bâtiment, le nouveau réseau d'entreprises Efficia ou encore la plateforme d'initiative locale qui octroie des prêts à taux 0.

Poher communauté organise des petits déjeuners thématiques à destination des entreprises du territoire (lire page 9). « Une mission est en cours entreprises et les partenaires, les questions d'emploi et de formation sur le territoire», souligne Christian Troadec.

Maintenir et conforter les services

Le maintien et le développement d'une offre de service à la population participe au processus de développement économique de notre territoire, notamment en termes d'attractivité vis-à-vis des populations.
C'est ainsi que la maison médicale de Carhaix a été acquise par Poher communauté en 2018. Elle fait l'objet d'un projet de rénovation-extension afin d'accueillir de nouveaux professionnels et devenir une maison de santé pluridisciplinaire (lire page 3).

La maison des services publics a récemment été transformée en maison de services au public. En plus des services déjà présents, de nouvelles permanences permettant d'améliorer l'accessibilité et la qualité des services en milieu rural, pour tous les publics.

Commune nouvelle de Poullaouen

La commune nouvelle constituée des communes de Poullaouën et de Locmaria-Berrien a été créée par arrêté préfectoral du 1er décembre dernier. Cette création a pris effet le 1er janvier dernier et la commune a pris le nom de Poullaouen. Ce rattachement de la commune nouvelle de Poullaouën à Poher communauté suppose une nouvelle répartition des sièges du conseil communautaire d'ici le 1er avril 2019. Le nombre de conseillers communautaires passerait ainsi de 27 à 33. Chaque conseil municipal doit approuver cette proposition. Celui de la Ville de Carhaix l'a approuvé dans sa séance du 17 décembre dernier.

Du côté des travaux...

Aménagement d'une salle de réunion

L'aménagement d'une salle de réunion destinée aux associations va bon train dans le bâtiment du Boulevard de la République. Cette salle se situe au rez-de-chaussée, côté rue, près du service scolaire. Elle sera destinée à remplacer la salle justice de paix jusqu'alors mise à disposition en mairie et qui changera de destination lors des travaux de réaménagement de l'hôtel de Ville.
Après le doublage des cloisons, la pose de menuiseries extérieures, l'habillage des embrasures des fenêtres, les joints, l'installation d'un faux plafond, la pose de carrelage, les travaux de peinture, d'électricité et d'éclairage réalisés en régie et par des artisans locaux, le mobilier vient de prendre sa place. Cette salle va être équipée d'un écran et d'un vidéo-projecteur.

Ancienne maison du gardien : embellissement du pignon

Première quinzaine de janvier, les maçons des services techniques de la Ville ont commencé les travaux de réfection et d'embellissement du pignon de l'ancienne maison du gardien du stade, actuels locaux administratifs de Vorgium. La destruction de la maison Guillou, mitoyenne du bâtiment, avait en effet laissé quelques traces. Les maçons ont remis le mur en pierres à niveau, refait des joints et préparé le pignon pour la seconde phase des travaux : la pose d'un bardage en bois identique au bardage du bâtiment d'accueil de Vorgium. Celle-ci devra attendre la fin du diagnostic archéologique prévu fin janvier.
A terme, l'emplacement vide laissé suite à la démolition de la maison Guillou sera transformé en parking pour les visiteurs du centre d'interprétation archéologique virtuel Vorgium et les utilisateurs du stade.

Infos pratiques

Inscriptions sur les listes électorales

Depuis le 1er janvier 2019, la réforme des listes électorales est entrée en vigueur. Désormais, un répertoire électoral unique, référencé par l'INSEE, se substitue au système préexistant (lire le Journal municipal de décembre 2018). Parmi les objectifs de cette réforme, il s'agit d'éviter les doubles inscriptions, d'assouplir les conditions d'inscription sur les listes électorales ou encore, à partir de 2020, de s'inscrire jusqu'au 6ème vendredi avant un scrutin et non plus jusqu'au 31 décembre de l'année qui le précède.
Pour le prochain scrutin, les élections européennes du 26 mai 2019, il est possible de s'inscrire jusqu'au 31 mars prochain.
Les nouvelles cartes seront délivrées à tous les électeurs dans le courant du mois de mai et seront mises en conformité avec l'état-civil. Chaque électeur se verra attribuer un numéro unique.
Informations :
02 98 99 34 65.

Dates des permanences Soliha

Soliha, Solidaires pour l'Habitat, assure désormais des permanences à la Maison de Services au Public, place de la Tour d'Auvergne, le matin à partir de 10h.
Voici les prochaines dates de permanences : 19 et 26 février ; 5, 12, 19 et 26 mars 2019.
Contact Soliha : 02 98 95 99 54
opah.cf@soliha-finistere.fr

Enquête publique

Une enquête publique est ouverte concernant le projet de déclassement d'une partie de domaine public située place Per-Jakez Helias, pour une contenance de 85 m2 environ.
L'enquête publique se déroulera en mairie, au service de l'urbanisme, du jeudi 14 février au jeudi 28 février 2019 inclus. Chacun peut en prendre connaissance, de 08 h30 à 12 H et de 13 H 30 à 17 H 30 (samedis, dimanches et jours fériés exceptés), Le dossier sera également mis en ligne sur le site de la ville. Les personnes pourront consigner leurs observations sur le registre ouvert à cet effet, les adresser par écrit au commissaire-enquêteur ou par voie électronique : : urbanisme.dom@ville-carhaix.bzh
Michel Stervinou est désigné comme Commissaire-Enquêteur. Il se tiendra à la disposition du public au service de l'urbanisme jeudi 14 février, de 9h à 12h et jeudi 28 février, de 14h à 17h.

Loi Labbé : votre jardin sans pesticides

Depuis le 1er janvier 2019, il est interdit d'acheter, d'utiliser et de stocker des pesticides chimiques pour jardiner ou désherber. Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1er janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.
Des solutions alternatives existent, comme planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol, utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs.
Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. On peut utiliser des produits de biocontrôle adaptés, au bon moment selon le stade de développement du bioagresseur et les conditions climatiques.
L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site :
www.jardiner-autrement.fr
Rapportez vos pesticides !
Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations. Renseignez-vous auprès de la déchetterie de Carhaix.
Trouvez la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire sur le site : www.ecodds.com

Tribune de libre expression

Carhaix, ville dynamique et solidaire

« Conforter le commerce carhaisien.
L'opération de revitalisation du centre-ville de Carhaix est une opération d'une grande envergure que jamais la Ville n'a connue pour le moment. Certes, des efforts d'embellissement ont été réalisés par les différentes municipalités qui se sont succédé des années 80 à nos jours. Mais cette fois, c'est bien un programme général et complet qui va permettre au « Kreiz Ker » de Carhaix de connaitre un nouveau souffle. Basés sur l'histoire de notre cité, période antique, médiévale et contemporaine, tous les aspects de la vie économique, sociale, sportive et culturelle, vont être intégrés à ce dispositif. La volonté de reconquérir le cœur de ville pour en faire un lieu de vie, d'achat, de loisirs, d'habitat, de promenade... Ils devraient nous permettre d'aborder sereinement l'avenir. L'opération a été saluée par différents partenaires comme exemplaire. Le fait d'indemniser les commerçants concernés durant cette période, tout comme l'acquisition d'immeubles vides pour leur redonner vie, participe à ce souci de réunir toutes les conditions pour la réussite d'un projet hors norme.»

Carhaix Autrement

« Suite à la fusion de Poullaouen et de Locmaria le nombre de conseillers à Poher communauté était au débat lors du conseil municipal de fin 2018. Petit rappel : en 2014, avec l'arrivée de 3 nouvelles communes, Treffrin, Plévin et Tréogan modification de la distribution des postes à Poher communauté. Juillet 2014 : à l'unanimité le conseil communautaire demande à l'état le maintien de la totalité des sièges en appliquant un accord local. Celui-ci est autorisé par la loi en décembre 2014. Avril 2015 à notre grande surprise, le président et sa majorité refuse l'application de cet accord pourtant réclamé par tous les élus. Cette décision implique la perte de nombreux conseillers pour les petites communes.
Fin 2018 avec l'arrivée de la commune nouvelle Poullaouen Locmaria, Christian Troadec propose d'appliquer l'accord local réclamé puis refusé à une époque. Il avoue enfin que son choix en 2015 d'appauvrir la représentativité des petites communes était uniquement politique et non une obligation légale comme il le clamait à ce moment là.»

Une vraie gauche pour Carhaix

« Le 18 et 19 janvier les canalisations de la chaudière de l'école publique maternelle Huella ont cédé par cause de rouille.
Bâtiment municipal, l'équipe pédagogique prévient donc la mairie dès mardi en soirée.
Conclusions : en étant informé dès mardi soir des solutions de repli pouvaient être envisagées afin de mettre nos enfants au chaud, maison de l'enfance? École de Kerven? Bibliothèque municipale? Espace Glenmor? ...
Et ben non rien, ...
L'école Huella n'est malheureusement pas la seule à souffrir de vétusté.
Le budget de l'entretien des bâtiments municipaux a dû être certainement englouti par l'ensemble des études et des travaux réalisés pour les églises. L'école publique mérite plus de moyens, nos enfants devraient être la priorité absolue.»

YOUPS

PLACE RESERVEE AUX ENFANTS

TROUVE LA PHRASE MYSTÈRE GRACE À CE CODE:

DEUX DE CES 10 FLEURS NE FONT PAS PARTIE DU DESSIN. LESQUELLES?

Un coup de main pour les abeilles!

Voici une bonne nouvelle!

Pour que chacun puisse aider les abeilles pour ne pas qu'elles disparaissent, on peut choisir de semer des fleurs autour de chez soi. Il y en a une dont l' abeille raffole, c'est le trèfle blanc.
Si tu as un coin de jardin ou même un balcon, tu peux recevoir gratuitement des graines de trèfle, en envoyant une enveloppe affranchie avec ton adresse à:
Natur Miel Association, Opération Graines de trèfle, 508 route des termes, 31800 Saux et Pomarède.
Tu as jusqu'au 17 mars!
Les graines sont à semer dès mars jusqu'à mai. Le trèfle blanc aime le soleil et les fleurs apparaîtront de juin à septembre, pour la grande joie des butineuses !

4 ERREURS SE SONT GLISSÉES DANS L' IMAGE À COLORIER; OÙ SONT-ELLES?

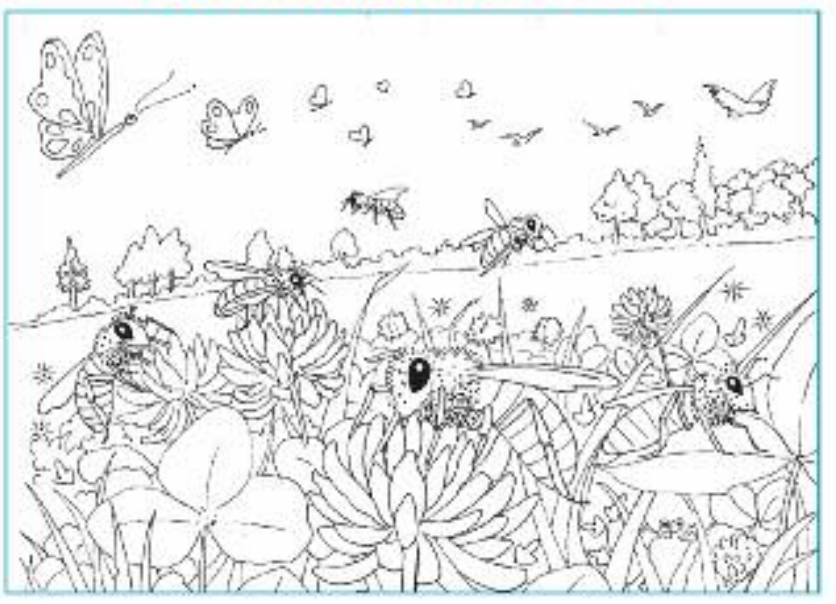

Panthéon des plus populaires des Bretons >>

La statue du Général de Bollardière inaugurée le 19 mars

Le Panthéon des plus populaires des Bretons va s'enrichir d'une nouvelle oeuvre d'art. La statue en hommage au Général de Bollardière, réalisée par Emmanuel Sellier, sera inaugurée, place du 19 Mars, le jour de la cérémonie patriotique du 19 mars prochain, à partir de 11h.

Jacques Pâris de Bollardière est né le 16 décembre 1907 à Châteaubriant dans la Loire-Inférieure. Officier général de l'armée française, il est l'un des Français les plus décorés de la Seconde Guerre mondiale : grand officier de la Légion d'honneur, compagnon de la Libération, deux fois décoré du Distinguished Service Order. Promu lieutenant-colonel à la fin de la guerre, il prend le commandement des deux régiments d'esquadrons en février 1946. Débarqué à Saïgon, il rentre en France en 1948 puis commande les troupes aéroportées en Indochine de 1950 à 1953.

Il prend la tête de deux brigades en Algérie en juillet 1956. En décembre de la même année, il est promu général de brigade : il est alors le plus jeune général de l'armée française. C'est également une des figures de la non-violence en France. Il fait part très tôt de ses appréhensions vis-à-vis de la guerre en Algérie et s'exprime publiquement au sujet de la torture à l'occasion de la sortie du livre de Jean-Jacques Servan-Schreiber « Lieutenant en Algérie».

Homme de convictions, il a également pris part aux luttes sociales des années 1970, aux côtés de sa femme Simone. Il s'est éteint le 22 février 1986 à Guidel, au village du Vieux-Talhouët.

L'Espace Glenmor dévoile sa seconde partie de programmation

FÉVRIER

LINA BELLARD & INVITÉS (musique et récits), coréalisation avec Le Plancher. Artistes invités : Titi Robin, Grégory Dargent, Didier Kowarsky. Vendredi 15 février à 20h30. TE : 5€ / TA : 10€ / TR : 13€ / TP : 15€.

FRÉDÉRIC FROMET : ÇA FROMET !» (chanson caustique), samedi 23 février à 20h30. Dès 10 ans. TE : 10€ / TA : 13€ / TR : 15€ / TP : 17€.

MARS

PEVARLAMM + JACQUES PELLEN (musiques bretonnes), vendredi 1er mars à 20h30. TE : 5€ / TA : 10€ / TR : 13€ / TP : 15€.

KAKAW de la Cie La Obra (théâtre en breton), mardi 5 mars à 20h30. Gratuit pour les moins de 16 ans / lycéens, étudiants et demandeurs d'emploi : 8€ / TP : 12€. Billetterie sur place uniquement.

MONSIEUR AMÉDÉE par le théâtre de l'Entracte (théâtre), samedi 23 mars à 20h30. TE : 6€ / TP : 12€.

LA PASSION CELTIQUE par Ar Vro Bagan et l'ensemble choral du Bout du Monde (théâtre et musique), dimanche 24 mars à 17h, à l'église Saint-Trémeur. TE : 5€ / TR : 10€ / TP : 13€.

BIRDS ON A WIRE, Rosemary Standley & Dom La Nena (voix et violoncelle), dimanche 31 mars à 17h. TE : 10€ / TA : 18€ / TR : 20€ / TP : 23€.

AVRIL

PURA FÉ (blues amérindien), coréalisation avec Le Plancher, samedi 6 avril à 20h30. TE : 10€ / TA : 13€ / TR : 15€ / TP : 17€.

Miossec et Pura Fé seront en concert au Glenmor.

MIOSSEC (chanson), dimanche 21 avril à 17h. TE : 10€ / TA : 18€ / TR : 20€ / TP : 23€.

F(H)OMMES par la Cie Moral Soul (danse, technologies numériques et musique), jeudi 25 avril à 20h30. TE : 5€ / TS : 5€ / TA : 10€ / TR : 13€ / TP : 15€.

(MÊME) PAS PEUR DU LOUP par Label Caravan (bric-à-brac musical et pied de nez sur grand écran), lundi 29 avril à 9h30 et 10h45. Séances scolaires, se renseigner auprès de l'accueil/billetterie.

JUIN

LES LYCÉENS FÊTENT LE BAS (concerts et DJs set), samedi 29 juin à 21h. Gratuit.

JUILLET

ARZOÙ STRAED (arts de la rue), samedi 20 et dimanche 21 juillet, place de la Mairie à midi. Gratuit.

SAISON MUSICALE À PLOUGUER

Concerts de musiques classiques et traditionnelles les dimanches 18 août, 25 août et 1er septembre à 18h, à l'église de Plouguer. TU : 5€/ gratuit pour les moins de 18 ans.

MISES EN BOUCHE

L'Espace Glenmor et la Médiathèque municipale proposent des rendez-vous gratuits ouverts à tout public. Ces mises en bouche auront lieu à la médiathèque.

MOIS DE LA LANGUE BRETONNE : RENCONTRE AVEC CHRISTIAN BRAS en mars. Date et heure à préciser. .

L'HISTOIRE DU BLUES par Christophe Brault, jeudi 4 avril à 19h.

LES PETITS DÉBROUILLARDS, viens construire une fusée avec l'associations (à partir de 8 ans), mardi 16 avril à 14h30.

WOODSTOCK - L'EXPLOSION DES FESTIVALS avec Gilles Rettel, jeudi 20 juin à 19h.

AUTRES RENDEZ-VOUS

EXPOSITION de sculptures réalisées par les élèves de l'école Diwan de Carhaix et Mimi Labeyrie, en février. Gratuit.

EXPOSITION de mosaïques de Rolande Delarue, en mars. Gratuit.

BOURSE AUX VÊTEMENTS printemps-été organisée par Échanges et Cie, dimanche 7 avril, de 10h à 16h. Gratuit.

OPTION THÉÂTRE DU LYCÉE SÉRUSIER, mardi 7 mai à 20h. Gratuit.

GALA DU LYCÉE DIWAN, mercredi 15 mai à 17h. Gratuit.

SPECTACLE DE LA TROUPE ARC-EN-CIEL, samedi 18 mai à 20h30. 6€ / 3€ pour les moins de 12 ans.

RENCONTRES CHIMIE ET TERROIR, jeudi 23, vendredi 24 et samedi 25 mai, de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

EXPOSITION de peintures de Nolween Le Meur, tout le mois de mai. Gratuit.

EXPOSITION de peintures de l'atelier Carhaix d'art, tout le mois de juin. Gratuit.

SPECTACLE DE DANSE de fin d'année de Carhaixment Danse, samedi 15 juin à 20h30. 6€ / 3€ pour les moins de 18 ans / gratuit pour les moins de 12 ans.

.# KREIZ BREIZH ÉLITES : présentation des équipes, vendredi 26 juillet à 17h30. Gratuit.

FORUM DES ASSOCIATIONS, samedi 7 septembre de 10h à 17h. Gratuit.

CRÉATION ARTISTIQUE

Parallèlement à la diffusion de spectacles, l'Espace Glenmor s'engage dans le soutien à la création artistique en étant à la disposition des artistes dans le cadre de résidences de quelques jours à plusieurs semaines.

ACTION CULTURELLE

Au cours de la saison culturelle, des rencontres régulières seront organisées parallèlement aux représentations (ateliers de pratiques artistiques, répétitions publiques, programmation de spectacles « hors les murs », visites de l'Espace Glenmor…).
Des actions de sensibilisation au spectacle vivant seront également menées en direction des établissements scolaires et des structures jeunesse. L'Espace Glenmor bénéficie à ce titre du soutien du Conseil départemental du Finistère dans le cadre d'un jumelage culturel mis en place avec le collège Saint Trémeur.

Espace Glenmor, rue Jean-Monnet, Kerampuilh, 29270 Carhaix.
Tél. : 02 98 99 37 50.
Fax : 02 98 99 37 52.
Courriel : contact@glenmor.bzh
www.glenmor.bzh
L'accueil du Glenmor est ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h.